

Le Chef de l'Etat procède à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'ANP

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a procédé, lundi, à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'Armée nationale populaire (ANP) et de décrets présidentiels portant décernement de médailles aux personnels militaires et civils assimilés à compter du 5 juillet 2019 et du 1er novembre 2019, indique un communiqué de la Présidence de la République. P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 26 juin 2019 - 23 Chawwal 1440 - N° 2249 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h27 Dohr : 12h51
Asr : 16h43 Maghreb : 20h15 Isha : 21h59

MÉTÉO



Alger	: 29°	22°
Oran	: 26°	20°
Annaba	: 29°	21°
Béjaïa	: 35°	22°
Tamanrasset:	36°	24°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE-ESPAGNE:

Clôture du jumelage institutionnel pour renforcer les capacités de la Protection civile

P. 26

FRANCE-ALGÉRIE

Les Algériens n'ont besoin de personne pour des conseils (Montebourg)

P. 24

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE :

Distribution de plus de 66.000 logements de différentes formules dans 43 wilayas



Plus de 66.000 unités de logement, toutes formules confondues, seront distribuées dans 43 wilayas du pays, et ce à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse coïncidant avec le 5 juillet de chaque année, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud.

P. 24

P. 6

POLITIQUE

Alger : marche des étudiants en soutien au Hirak

P. 3

PARTIS

Le FLN installe deux comités de "Sages" et de "Jeunes et étudiants"

P. 3

RND : session extraordinaire du CN juillet pour l'élection d'un SG par intérim

ARMÉE

Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Cherchell à compter d'aujourd'hui

P. 24



SANTÉ

DEPUIS DÉBUT 2019 : **1158 cas de piqûres de scorpion dont 6 décès**

P. 11

FOOTBALL

CAN-2019 :

Le Caire, ville sous haute sécurité

Rien n'a été laissé au hasard en matière de sécurité dans la capitale égyptienne Le Caire, ville-hôte de trois des six groupes du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 qui se déroule en Egypte (21 juin - 19 juillet).

P. 21

ALGÉRIE :

L'inflation à 3,6% sur un an en mai 2019 (ONS)

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Quatre (4) orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar

P. 24

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée au vote de deux projets de lois

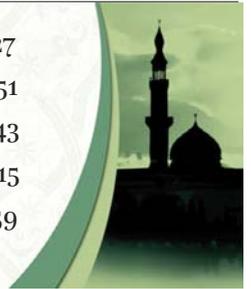
Le Conseil de la nation, reprendra ces travaux, cet après-midi à partir de 15h, en séance plénière, consacrée au vote du projet de loi relatif aux activités spatiales et le projet de loi modifiant et complétant la loi n°98-06 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile.



Horaire des prières

Mercredi 23 Chawwal 1440

Fajr	03:27
Dohr	12:51
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59



HABITAT

Distribution de 66 000 logements à partir de la fin du mois

A l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (05 juillet), le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, procédera d'ici la fin du mois, au lancement d'une opération de distribution de plus de 66 000 logements dans différentes formules à travers 44 wilayas. Ce quota sera distribué durant le mois de juillet selon les formules suivantes : 31 798 logements LPL (Soit un taux de 48% des logements programmés), 5 429 logements LSP (10% des logements), 10 800 logements LV (Location-vente), 860 logements LPL, 9 679 logements HR (Habitat rural), 7 124 logements sociaux et 538 réhabilitation, a indiqué hier le ministère sur sa page Facebook.



DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Enregistrement de témoignages



Le Musée national du moudjahid organise, demain jeudi 27 juin à 10h à la kasma de Gué-Constantine (Alger), la 374^e rencontre élargie aux directions et musées régionaux consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

ALGER

Coupure de gaz dans la localité de Sidi Okba

Une agression sur une conduite de gaz survenue lundi au niveau de la localité dite Rue Sidi Okba, (Belle Vue), dans la commune d'El-Harrach (Alger) a causé la rupture de l'alimentation en gaz des résidents de cette localité, a indiqué hier la société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. La Direction de distribution d'El Harrach (SDA) a précisé que cette coupure de l'alimentation en gaz a été enregistrée lundi aux environs de 21h30, provoquée par des travaux de voiries engagés par une entreprise sous-traitante appartenant à la SEAAL. Les équipes techniques de la direction de distribution d'El Harrach ont immédiatement été dépêchées sur les lieux pour procéder à la réparation définitive de la panne engendrée par cet incident, afin de réalimenter ses clients, et ce dans les meilleures délais, a assuré la même source. La direction de distribution d'El Harrach reste à la disposition de ses clients par le biais du centre d'appels de la DSA, joignable au 3303 et ce 24h/7j.



SALLE IBN ZAYDOUN «John Wick 3» en projection

Le troisième volet de la saga «John Wick 3 : Parabellum», avec Keanu Reeves, sera en projection en VOSTFR ce soir à partir de 21h, à la salle Ibn Zaydoun (OREF).



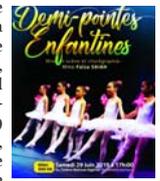
Météo



	Max	Min
Alger	29°	22°
Oran	26°	20°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	35°	22°
Tamanrasset	36°	24°

LE 29 JUIN AU TNA Spectacle de danse classique

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant africain, le Théâtre national algérien (TNA), organise samedi 29 juin à partir de 17h, un spectacle de danse classique «Demi-pointes enfantines», mise en scène et chorégraphie de Faïza Saïah.



ETUSA 17 dessertes vers les plages d'Alger à partir du 1^{er} juillet



L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé lundi un programme «spécial été» offrant 17 dessertes vers les différentes plages de la capitale à compter du 1^{er} juillet 2019. L'ETUSA fait état, dans un communiqué, de l'affectation de bus pour couvrir tout au long de la semaine, à compter du 1^{er} juillet prochain, 17 dessertes vers différentes plages de la capitale, dans le cadre du Programme de la saison estivale et du Plan bleu 2019. La même source précise, dans ce cadre, que 349 bus sont affectés aux dessertes de la journée pour couvrir 156 lignes, tandis que 152 bus sont programmés pour 138 lignes pour les vendredis et 228 bus pour 154 lignes pour les samedis. S'agissant des dessertes nocturnes, ETUSA assure la disponibilité des bus tout au long de la semaine à travers 20 bus desservent 20 lignes. Concernant les 17 dessertes de l'été, la même source évoque plusieurs destinations dont la ligne 99 reliant la Place du 1^{er} mai-Ain Benian/Staouéli, la ligne 8 reliant la Station 1^{er} mai/Rais Hamidou, la ligne 12 reliant Place des Martyres/Staouéli, la ligne 603 reliant Dergana-Tamenfoust/Ain Taya, la ligne 605 reliant Dergana/Alger Plage, la ligne 107 reliant Chevaly/Zéralda, la ligne 743 reliant Ben Akoun/Ain Allah-Zéralda, et d'autres dessertes vers l'est et l'ouest d'Alger.

COMMÉMORATION DU 21^E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MATOUB LOUNES L'hommage du FFS



À l'occasion de la commémoration du 21^e anniversaire de l'assassinat de Matoub Lounes, le coordinateur de l'instance présidentielle du parti du Front des forces socialistes (FFS), Ali Laskri, accompagné de responsables et de militants de la fédération de Tizi-Ouzou, s'est rendu à la maison du chanteur à Tawrirt Moussa pour lui rendre hommage. La délégation a été accueillie par la sœur de défunt madame Malika Matoub.

SUITE À DES TRAVAUX DE MAINTENANCE À LA STATION DE DESSALEMENT DE FOUKA Suspension de l'AEP dans plusieurs communes de Tipasa



La société Myah Tipasa, en charge de l'exploitation de la station de dessalement de Fouka, procédera aujourd'hui à partir de 01h30, à l'arrêt total de l'usine pour des travaux de maintenance annuelle préventive. Cette arrêt qui s'étendra jusqu'au jeudi 27 juin à 1h30, engendrera une suspension totale de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Koléa, Fouka, Douaouda, Chaïba, Bousmail et Khemisti dans la Wilaya de Tipasa. D'autres perturbations pourront être ressenties au niveau des communes de la chaîne côtière d'Alger à savoir : Mahelma, Zéralda, Staouéli, et Ain Benian.

SEAAL informe ses clients, résidents dans les communes impactées, que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée de jeudi 27 juin.

LE PRÉSIDENT DU PARTI «TALAIE EL HOURRIYET’, ALI BENFLIS «La solution à la crise en Algérie ne peut être “purement constitutionnelle” ou “purement politique”

Le président du parti «Talaie El Hourriyet’, Ali Benflis, a exprimé hier son «intime conviction’ que la solution à la crise politique que connaît l’Algérie ne peut être «purement constitutionnelle’ ou «purement politique’, plaidant pour une solution qui s’appuie, à la fois, sur «les leviers politiques et constitutionnels’.

«Face à la situation exceptionnelle que vit notre pays, la sortie de crise ne peut être purement constitutionnelle tout comme elle ne peut être purement politique. L’on doit pouvoir s’appuyer tout à la fois sur les leviers politiques et les leviers constitutionnels encore disponibles pour écarter la durée de la crise et éviter à notre pays d’avoir à payer son règlement au prix le plus fort’, a-t-il souligné dans un entretien accordé au Quotidien d’Oran. Pour l’ancien chef du gouvernement, «tout est question de volonté politique, de confiance et de sens des responsabilités’.

Relevant la rupture du lien de confiance entre les gouvernants et les gouvernés, Ali Benflis a souligné la nécessité de «dissiper la défiance généralisée’ qui s’est installée et de «renouer patiemment les liens de la confiance’ qui constituent «des leviers les plus puissants et les plus sûrs pour surmonter l’impasse actuelle’.

«Plus la solution tarde, plus le plafond des revendications s’élève, et plus le plafond des revendications s’élève, plus il retarde la solution et rend la réalisation plus difficile et plus complexe’, a-t-il averti. Evoquant les principales lignes de clivage dans le paysage politique actuel, le président de «Talaie El Hourriyet’ a énuméré

trois qui portent sur la Constitution, la transition, la présidentielle ou la Constituante.

Ali Benflis a mis l’accent, dans ce contexte, sur la nécessité de rapprocher les points de vue, plaidant une nouvelle fois pour «un dialogue franc, confiant et crédible’ et pour «un grand compromis national’ pour surmonter l’impasse actuelle.

«Nous devons nous affranchir des querelles sémantiques. L’important n’est pas dans les concepts et dans ce que chacun d’entre nous veut leur faire dire. Il est dans le cheminement concret vers le règlement de la crise par la voie qui nous permet de gagner du temps au lieu de le perdre, de conjurer les périls au lieu de les susciter et d’alléger les coûts de la solution au lieu les alourdir’, a-t-il préconisé. Mettant en avant la nécessité d’aller vers une phase préparatoire de l’élection présidentielle, l’ancien chef du gouvernement a estimé que cette phase «n’est pas la transition’ mais «un point de départ’.

«La transition proprement dite interviendra avec l’élection du président de la République et le mandat de transition que le peuple algérien lui-même lui aura confié en toute souveraineté’, a-t-il expliqué. Selon Ali Benflis, le temps opportun pour la nouvelle Consti-



tution dont a besoin le pays «viendra avec l’élection du président de la République’ qui, a-t-il dit, «la consacrerai, j’en suis sûr, en chœur, par ailleurs, que le drapeau national et la bannière amazigh qui a fait irruption dans le débat national ces derniers jours, sont chacun à sa place’.

«L’emblème national est à sa place dans la Constitution comme symbole de l’Etat qui a guidé jusqu’à la mort des femmes et des hommes qui, en tombant en martyrs, ont permis que se lève l’Etat algérien libre et souverain. Quant à la bannière amazigh, elle est aussi à sa place, c’est-à-dire dans nos racines, dans notre histoire et dans notre identité’, a-t-il conclu.

Il n’est pas celui du guide mais de l’accompagnateur. Il n’est pas celui du maître d’œuvre, mais celui du garant’, a-t-il ajouté. Il a estimé, par ailleurs, que le drapeau national et la bannière amazigh qui a fait irruption dans le débat national ces derniers jours, sont chacun à sa place’.

«L’emblème national est à sa place dans la Constitution comme symbole de l’Etat qui a guidé jusqu’à la mort des femmes et des hommes qui, en tombant en martyrs, ont permis que se lève l’Etat algérien libre et souverain. Quant à la bannière amazigh, elle est aussi à sa place, c’est-à-dire dans nos racines, dans notre histoire et dans notre identité’, a-t-il conclu.

PARTIS

Le FLN installe deux comités de “Sages” et de “Jeunes et étudiants”

Le parti du Front de Libération nationale (FLN) a procédé, hier à Alger, à l’installation d’un «comité de Sages’ et d’un «comité de Jeunes et étudiants’, en vue de faire du parti un élément attractif pour les catégories agissantes et «jeter les bases d’un nouveau départ fondé sur les principes que le parti «a recouvrés sa légitimité et son indépendance’.

La jeunesse algérienne «consciente et instruite traduit son amour pour la Patrie par son Hirk pacifique et civilisationnel et par ses revendications légitimes pour la construction d’une Algérie nouvelle, fidèle aux principes de Novembre’, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le SG du FLN a mis en avant «l’engagement’ du FLN en matière de «sagesse et clairvoyance’, et «l’attachement à

réunir un climat accueillant pour la jeunesse afin de doter le parti de la clairvoyance des sages et l’enthousiasme des jeunes ». D’autre part, M. Djemai a réitéré le soutien de sa formation politique à l’Armée nationale populaire (ANP), soulignant que «ce soutien procède de notre conviction qu’elle s’est positionnée au côté du peuple et de ses revendications légitimes’.

Il a ajouté que son parti et l’ANP s’accordent sur le fait que «l’unique solution est l’organisation de la Présidentielle dans le cadre constitutionnel et dans les meilleurs délais’. Pour ce faire, il a appelé une nouvelle fois à adopter «un dialogue sérieux et réaliste n’excluant aucune partie’, en vue de sortir de la crise que traverse le pays.

La préservation de l’unité nationale, revendication-phare du 18^e mardi de marches pacifiques estudiantines

Les étudiants ont essentiellement appelé lors du 18^e mardi de marches pacifiques, à la préservation de l’unité nationale, exigeant «le départ des symboles du système’, «un changement profond du système’ et «l’établissement d’un nouveau gouvernement sur une base démocratique solide’, trois revendications phares du mouvement populaire Hirk lancé le 22 février dernier, ont constaté des journalistes de l’APS.

Les marches, qui se sont déroulées dans le calme et n’ont connu aucun dépassement jusqu’au dispersement des étudiants au terme de leur mobilisation, ont vu dans plusieurs wilayas une participation moins importante que celles observées depuis le début du mouvement estudiantin, expliquée par la tenue des examens de fin d’année dans certains établissements, mais

aussi par des chaleurs caniculaires dépassant les 48 degrés Celsius observées ces dernières 48 heures dans certaines régions du pays.

Dans l’Ouest du pays, quelque dizaines d’étudiants, à Oran et Tlemcen notamment, ont revendiqué «le départ du système et de ses symboles’, «le règlement de la crise politique actuelle par le dialogue’ et «l’intensification de la lutte contre la corruption’.

À Oran, les étudiants, rejoints par des enseignants et des citoyens, ont traversé le centre-ville pour se regrouper devant le siège de la wilaya brandissant l’emblème national et scandant des slogans appelant à la défense de l’unité nationale.

À Tlemcen, les jeunes manifestants sont également sortis dans la rue pour appuyer les revendications du mouvement populaire, scandant des slogans appelant à la préservation de l’unité

nationale, à la cohésion des rangs des Algériens, à l’indépendance de la justice et à la libération des jeunes manifestants arrêtés lors de la marche de vendredi dernier.

Dans l’Est du pays, des centaines d’étudiants des universités de Constantine et Sétif ont marché pour réaffirmer leur attachement à leurs revendications relatives à un «changement radical de système’ et la «poursuite de la lutte contre la corruption’, réclamant «un dialogue sous l’égide de personnalités consensuelles’, «le départ des 3 B’ (Bensaleh, Bouchouareb et Bedoui) et «l’activation des articles 7 et 8 de la constitution’ qui affirment que le peuple est source du pouvoir.

Dénonçant «les tentatives d’atteinte à l’unité nationale’, ils ont clamé une «lutte sans-merci contre la corruption’ et «la poursuite de la lutte contre les responsables impliqués dans des

opérations de dilapidation des deniers publics’. Dans le centre du pays, à Bouira plus précisément, près de 500 étudiants ont marché pour réclamer la libération des jeunes arrêtés vendredi dernier à Alger, ainsi que pour réitérer les revendications du Hirk populaire appelant à un changement politique radical dans le pays.

Les jeunes manifestants ont porté des banderoles et des écrits sur lesquels étaient écrits : «Libérez les détenus de la liberté’, «Système dégage’, «Le peuple veut qu’ils partent tous’, «Il n’y a pas de dialogue avec El Issaba’. Par ailleurs, des dizaines de citoyens des communes de Haizer et de Taghzout (Est de Bouira) ont organisé une marche pour exiger la libération des manifestants originaires de Haizer arrêtés à Alger. Les manifestants ont observé un nouveau sit-in devant la Cour de justice de la ville de Bouira.

ALGER : Marche des étudiants en soutien au Hirk

Des centaines d’étudiants sont sortis, hier à Alger, dans une marche pacifique lors de laquelle ils ont réitéré leur soutien aux revendications du Hirk populaire pour un changement radical de l’ancien régime et l’attachement à l’unité nationale. Après s’être rassemblés Place des Martyrs, les étudiants ont sillonné les principales rues menant à la Grande-Poste, halte incontournable pour les manifestants qui ont réitéré leur soutien aux revendications du Hirk populaire pour un changement radical de l’ancien régime et la lutte contre les symboles de la corruption, tout en soulignant l’importance de l’unité du peuple algérien.

Tout au long de leur manifestation, les étudiants ont scandé des slogans pour la préservation de l’unité nationale et la vigilance face aux tentatives visant à semer la fitna et à attenter aux composantes de l’identité nationale. Outre les revendications habituelles pour le départ de tous les symboles de l’ancien régime, les étudiants ont brandi plusieurs des banderoles sur lesquelles il était écrit notamment «nos revendications sont légitimes’, «la souveraineté au peuple’ et «Algérie libre et démocratique’. Affirmant qu’ils continueront leurs marches hebdomadaires jusqu’à satisfaction des revendications du Hirk, les étudiants ont entonné l’hymne national et bien d’autres chansons patriotiques à la gloire de l’appartenance à la patrie et l’adhésion à l’Armée nationale populaire (ANP). En outre, les manifestants ont appelé à la poursuite des mesures judiciaires contre les corruptus et les dilapidateurs des deniers publics tout en insistant sur l’impérative récupération des fonds détournés afin de rétablir la confiance des citoyens.

Les étudiants ont tenu également à réitérer le caractère pacifique de leur marche qui a vu le déploiement d’un important dispositif sécuritaire avec fermeture du tunnel des facultés et des barrages aux entrées principales de certains axes comme Asselah-Houcine, Zighoud-Youcef et boulevard Hassiba-Ben Bouali.

RND : Session extraordinaire du CN en juillet pour l’élection d’un SG par interim

Le Bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), réuni hier à Alger, a décidé de tenir, le 6 juillet, une session extraordinaire du Conseil national (CN) pour élire un nouveau secrétaire général (SG) par interim pour gérer les affaires du parti jusqu’à l’organisation du congrès, a indiqué un communiqué de cette formation politique. «Vu la situation exceptionnelle que traverse le parti, exigeant l’élection d’un SG par interim pour gérer les affaires du parti jusqu’à la tenue du congrès, et en réponse à la demande formulée par plus de deux tiers des membres du CN, il a été décidé de tenir une session extraordinaire du CN, le 06 juillet 2019 au Centre international des Conférences (CIC) à Alger’, a précisé le RND dans son communiqué. A cette occasion, le Bureau national a appelé les militants du RND à soutenir leur parti et à faire preuve de vigilance, en vue de préserver son unité et resserrer ses rangs en cette conjoncture exceptionnelle, réitérant «le soutien du RND au dialogue auquel avait appelé le commandement de l’Armée nationale populaire (ANP), ainsi que son attachement à l’impérative adhésion de tout un chacun au processus d’organisation de l’élection présidentielle dans les plus brefs délais, au service de l’intérêt suprême de la patrie’.

CULTE

Ouverture de 1.000 postes de formation au profit du secteur des affaires religieuses

Le ministre des affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmechdi, a annoncé, hier à Oran, l'accord du gouvernement pour l'ouverture de 1.000 postes de formation au profit de son secteur.

Intervenant à l'ouverture d'une conférence scientifique sur les œuvres et parcours des défunts docteurs Abdelmadjid Meziane et Abderrahmane Taleb, le ministre a souligné que le gouvernement a donné son accord pour l'ouverture de 1.000 postes de formation au profit des imams, des enseignants, des muezzins et des enseignants du coran pour encadrer les mosquées.

Cette année, le secteur a bénéficié également de l'ouverture de 400 postes de recrutement en faveur des imams diplômés universitaires, des récitants du coran, a ajouté le ministre avant de souligner que son département « œuvrera à sécuriser l'imam en lui offrant un logement pour être au service de la société ».

Dans ce contexte, il a indiqué que « le prêcheur ne doit pas semer la zizanie, la fitna ou la haine entre les fidèles mais les rapproche et œuvrer à l'unité de la Oumma ». Le ministre a appelé à œuvrer au service du pays et répondre à tout appel réunissant les citoyens autour du dialogue.

« Nous sommes tous au service de l'Algérie notamment en ces circonstances difficiles », a-t-il ajouté. Répondant à une question sur le Hirak, le ministre a appelé les jeunes « à précéder le dialogue pour aboutir à un projet permettant une sortie de cette crise que traverse le pays ». Concernant les agressions visant des imams, le ministre a souligné qu'il s'agissait de « cas isolés et seront traités », assurant que son département « accompagne l'imam en lui assurant la sécurité dans l'exercice de ses missions ».

De son côté, le président du Haut Conseil Islamique, Bouabdellah Ghoulamallah a rappelé dans son allocution que « le regretté Abdelmadjid Meziane a été un chercheur et savant progressiste qui a appelé à sortir du carcan des idées anciennes et à adopter les nouvelles idées ».

« Le défunt Abderrahmane Taleb a été le premier à indexer et catalogué le hadith. Ces deux savants ont été les serviteurs de la religion et la Sunna », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président du HCI a souligné que l'Algérie a perdu au mois de Choual, plusieurs érudits dont Cheikh Mohamed Boukaboura, Cheikh et muphti de Mostaganem Cheikh Djillali Benmechdi et Dr Mohamed Benbrika. « Ces disparus ne meurent pas car, leurs œuvres sont entre de bonnes mains, celles de leurs disciples », a-t-il estimé. Les travaux de cette conférence sur les parcours des regrettés Dr. Abdelmadjid Meziane et Taleb Abderrahmane se poursuivront deux jours durant à la mosquée-pôle « Abdelhamid Ibn Badis » d'Oran. Deux rencontres « le conseil dans le discours religieux » et « le rôle de la Zakat et des Wakfs dans le développement économique et social ». Initiée par le HCI, en collaboration avec le ministère des affaires religieuses et des wakfs, cette rencontre est marquée par une forte participation d'imams, de cheikhs de zaouïas et d'étudiants.

APS

HABITAT

Lotissements sociaux: plus de 360.000 parcelles affectées aux habitants des régions du Sud et des Hauts-Plateaux

Un total de 362.414 parcelles de terrain, soit 23.000 hectares ont été retenues pour la réalisation de logements sociaux au profit des habitants du Sud et des Hauts-Plateaux, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud.

L'affectation de ces « lotissements sociaux » s'inscrit dans le cadre de l'application des décisions prises lors du conseil interministériel tenu le 18 juin dernier sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a fait savoir M. Beldjoud au terme d'une réunion avec les directeurs de l'Urbanisme et de l'Habitat de 29 wilayas des Hauts-plateaux et du Sud.

Il a expliqué que les citoyens bénéficieront d'aides financières s'élevant à un (01) million DA pour les habitants du Sud et 700.000 DA pour les wilayas des Hauts-plateaux, selon M. Beldjoud.

A rappeler que le nombre de lotissements sociaux créés s'élève à 1423 comptant 282.702 parcelles de terrain dont 140.584 parcelles attribuées aux citoyens à ce jour. L'Etat a consacré une première enveloppe de 92,9 milliards DA aux travaux de voirie et de réseaux divers (VRD) qui avan-



cent à bon train, a précisé le ministre.

Et d'ajouter que l'Etat a alloué, au titre des deux prochaines exercices (2020 et 2021), un montant de 98 mil-

liards DA pour couvrir le reste des travaux ainsi que les besoins supplémentaires des travaux VRD. Ces décisions, poursuit M. Beldjoud, s'inscrivent dans le cadre de la politique

de l'Etat pour la satisfaction des revendications des citoyens bénéficiaires de lotissements sociaux, notamment les habitants des Hauts-plateaux et du Sud.

LOGEMENT

Relogement à Ouled Fayet de quelque 60 familles résidant des habitations précaires

Soixante-deux (62) familles habitant des habitations précaires à Souidania (Circonscription administrative de Zéralda) ont bénéficié, hier à Alger, d'une opération de relogement vers de nouveaux appartements au niveau de la cité Samrouni dans la commune d'Ouled Fayet (Alger-Ouest).

L'opération de relogement de quelques 62 familles habitant le bidonville « Bouderbala » à Souidania, un des plus anciens bidonvilles de la circonscription de Zéralda a débuté, tôt le matin, vers la nouvelle cité Samrouni 1200 logts à Ouled Fayet. Cette opération intervient en application du programme de relogement urgent qui s'inscrit dans le cadre de la 25e opération, supervisée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa supervision de cette opération, le wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda, Ali Bensaad Amar a indiqué que le relogement des familles qui vivaient depuis plusieurs années au niveau de ce bidonville, s'était déroulé « dans le calme », notamment après sa programmation après la fin de la période des examens des trois cycles scolaires pour éviter toute perturbation.

Soulignant que la circonscription administrative de Zéralda compte environ 105 sites d'habitats précaires devant être programmés progressivement dans le cadre de la 25e opération de relogement, le même responsable a affirmé que 51 sites avaient été pris en charge, soit 6670 logements précaires (+40% des cas pris en charge), rappelant que 2068 familles des communes de Zéralda avaient bénéficié de nouveaux logements depuis le début des opérations de relogement.

Cette opération a permis la récupération d'une assiette foncière de 2 hectares, laquelle sera affectée au parachèvement d'un nouveau quota du programme de réalisation de 506 unités de logements

LPP (Logement promotionnel public), a-t-il fait savoir, relevant que ce bidonville empêchait l'accomplissement de réalisation du projet dont 368 unités ont été réalisés jusqu'à ce jour.

L'assiette récupérée permettra la réalisation d'un quota de 138 autres logements LPP en vue de répondre aux différents besoins des citoyens.

Il a indiqué, à ce titre, que la prochaine rentrée scolaire (2019-2020) au niveau des différentes communes de la circonscription administrative de Zéralda « se déroulera dans de bonnes conditions » à la faveur de la réception de plusieurs

nouvelles structures et groupes scolaires, notamment dans la commune de Souidania qui connaîtra la réalisation d'un groupe scolaire de 12 classes en vue de prendre en charge les élèves de familles nouvellement relogés.

Lors d'une séance de travail consacrée au secteur de l'habitat dans la wilaya d'Alger, le wali d'Alger, Abdelkhalek Siouda avait donné des instructions aux walis délégués et directeurs concernés pour accélérer l'élaboration des listes de bénéficiaires de logements et recenser le nombre de familles occupant des habitations précaires à Alger.

SITE DE AÏN-DJERDA (MÉDÉA): La totalité du projet livré d'ici trois mois

Le site immobilier de « Aïn-Djerda », commune de Draa-Smar (4 km à l'ouest de Médéa) sera livré « dans sa totalité », d'ici la fin septembre prochain, a indiqué hier le wali en marge d'une visite d'inspection de ce projet.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de l'exécutif, Abass Badaoui, a affirmé que « l'intégralité du projet, qui englobe pas moins de 3.600 logements, ainsi que les diverses infrastructures projetées au niveau de ce site immobilier, est programmé pour livraison, à la prochaine rentrée sociale ».

Il a précisé que toutes les dispositions ont été prises afin d'achever les travaux d'aménagement extérieur du site et la réalisation des réseaux divers pour réunir les conditions d'accueil des futurs résidents de cette importante cité.

Les différentes entreprises de réalisation engagées sur ce chantier immobilier ont été instruites, lors de cette visite, pour accélérer les travaux qui leur sont confiés, avant la fin de l'été, en prévision de l'entame de l'opération de distribution des logements, estimés à 2.332 unités, alors que le reste des logements, soit un quota de 1.300 logements, en phase d'achèvement, sera livré à leur bénéficiaires, au début du 4^e trimestre.

Plusieurs structures éducatives, incluses dans le cadre du plan d'aménagement de cette cité intégrée, sont en cours de réalisation au niveau de ce site et devraient être « fonctionnelles dès la rentrée scolaire 2019/2020 », selon les prévisions de réception fournies par le directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière (Opgi), maître d'œuvre de ces projets.

Sept groupes scolaires et un lycée de 1.000 places pédagogiques, qui enregistrent un taux d'avancement oscillant entre 15 et 85%, seront « progressivement livrés au secteur de l'éducation, à partir de septembre prochain », a assuré le directeur local de l'Opgi, Salem Yahiaoui, précisant que quatre CEM, prévus également sur site, « seront lancés en réalisation, dans les toutes prochaines semaines ».

ARMÉE: Sortie de nouvelles promotions à l'Ecole supérieure du matériel d'El Harrach

Une cérémonie de sortie de 10 nouvelles promotions d'officiers et de sous-officiers pour l'année 2018-2019 a été organisée hier à l'Ecole supérieure du matériel d'El Harrach relevant de l'Armée nationale populaire (ANP).

A cette occasion, le commandant de l'Ecole, le Général Abdelghani Moumène a indiqué que les promotions sortantes «ont reçu une formation militaire et scientifique spécialisée de haut niveau et une instruction sur les techniques de bataille moderne, ce qui leur offre un degré élevé de compétence pour accomplir leurs missions notamment en matière de sécurisation technique et logistique et contribuer au sein de la stratégie de notre Armée nationale populaire à la lutte contre les résidus du terrorisme».

Dans son intervention devant le Général Major Mohamed Taboudelt, Directeur central du matériel qui a supervisé cette cérémonie, le même responsable a souligné que l'Ecole supérieure du matériel «s'emploie à être au diapason des défis et à améliorer le niveau et la capacité de performance à travers la formation et la promotion de stagiaires et d'élèves dans le domaine du matériel mis récemment en service et doté d'équipements modernes sophistiqués». Il a appelé tous

les stagiaires et les élèves à «poursuivre les efforts et exploiter ce qu'ils ont appris pour la préservation du pays et la défense des principes et des valeurs de la République avec détermination et résolution», mettant en exergue «la prise en charge régulière accordée par le Haut commandement de l'ANP au secour de la formation militaire et scientifique». Les promotions sortantes comptent la 35ème promotion des cours de commandement et d'état-major, la 74ème promotion des cours de perfectionnement, la 3ème promotion Master (LMD), la 21ème promotion de session des cours de spécialité (application) et la 11ème promotion des élèves officiers formation spéciale.

Il s'agit également de la 9e promotion de Licence-Master-Doctorat (LMD), la 46e promotion de la session du Brevet militaire professionnel de deuxième degré (BMP2), la 87e promotion de la session du Brevet militaire professionnel de premier degré (BMP1) et la 46e promotion du Certificat militaire professionnel de 2ème degré



(CMP2). Après prestation de serment par les promotions sortantes, la remise de grades et d'attestations aux majors de promotion, le directeur central du Matériel a donné son aval pour baptiser les promotions sortantes du nom du Chahid «Yayeh Ben Mokaddem» dit Si Rezki, avant d'assister, à une parade militaire clôturant cette cérémonie.

En marge de cette cérémonie, une exposition a été organisée portant sur les différents outils pédagogiques utilisés à l'Ecole ainsi que les thèses des officiers stagiaires

et les mémoires de fin d'études des étudiants. A cette occasion, la famille du Chahid Yayeh Ben Mokaddem a été honorée. Né le 17 février 1927 à Cherchell, le Chahid Yayeh Ben Mokaddem a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en octobre 1956, et a participé à sa première bataille en 1957 contre les forces spéciales françaises. Après avoir occupé plusieurs postes de responsabilité politiques et militaires dans la IVème région, le Chahid a participé à plusieurs batailles jusqu'à ce qu'il tomba en martyr le 5 juillet 1959.

ARMÉE

La traçabilité des produits chimiques dangereux, détournés par des groupes terroristes, recommandée

Le développement des procédures visant la traçabilité des produits chimiques dangereux, détournés de leur usage licite par des groupes terroristes, a été recommandé hier après-midi à la clôture des travaux du séminaire régional sur «La convention d'interdiction des armes chimiques et la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques».

«Le contexte international difficile doit également nous inciter à fixer les objectifs pour le développement de procédures visant la traçabilité des produits chimiques dangereux, qui sont actuellement détournés de leur usage licite, par des groupes terroristes», a indiqué le colonel Boualem Belhadj, secrétaire exécutif de la Commission ministérielle mixte chargée d'appliquer la Convention d'interdiction des armes chimiques, à la clôture de ce séminaire de deux jours, organisé conjointement par le ministère de la Défense nationale (MDN) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Dans cette allocution prononcée au nom du Général de Corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, M. Belhadj a relevé «la nécessité de travailler, à l'avenir d'une manière collective et concrète, afin d'intégrer les aspects de contrôle de sûreté et la sécurité chimiques dans le cursus de formation dans la perspective de promouvoir la culture de gestion de ces aspects». Il a estimé que la concrétisation d'un tel plan «pourrait aller au-delà de 2020 compte tenu de sa complexité», appelant par la même occasion à «saisir les opportunités de partenariat offertes par le secrétariat technique dans une approche de complémentarité et de synergie». «Notre vision d'avenir met l'accent

sur la mise en œuvre intégrale et transparente de l'article XI (de la convention) et sur la concrétisation des actions recommandées, a-t-il ajouté. Relevant les efforts déployés par l'Algérie pour l'organisation de ce séminaire, M. Belhadj a réitéré «l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement des capacités des Etats parties pour la mise en œuvre de la Convention».

Il a en outre indiqué que ce séminaire va apporter une «valeur ajoutée» dans le domaine de la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques, estimant qu'il s'agit d'une «question interpellant les Etats parties». S'exprimant sur les thèmes abordés lors de ce séminaire, M. Belhadj a estimé qu'ils sont «d'ac-

tualité et reflètent les préoccupations majeures auxquelles sont confrontés les spécialistes en la matière de notre région».

«Cet échange d'expériences et d'idées a permis d'aboutir à une vision intéressante visant le développement des capacités régionales en matière de traçabilité des produits chimiques», a-t-il dit, estimant les débats ont été «particulièrement fructueux et intéressants». Pour rappel, le séminaire s'est déroulé sous forme d'ateliers ayant traité les différentes expériences des pays africains en matière de gestion de la sécurité dans les industries chimiques et des sujets liés à la sensibilisation sur les risques chimiques.

ANP:

Sortie de la 47^e promotion de la session commandement et Etat major

Le commandant des forces terrestres, le général-major Saïd Chengriha a présidé, hier à l'Ecole de commandement et d'Etat major Hamouda Ahmed dit «Si el Haouès», la cérémonie de sortie de la 47e promotion-session commandement et Etat major-pour l'année scolaire 2018-2019, baptisée du nom du Chahid de la Révolution, Kerfa Mohamed.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence d'officiers supérieurs des différentes directions et services du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que des membres de la famille du Chahid a été inaugurée par une parade exécutée par les différentes promotions sortantes, et l'inspection des carrés de la promotion sortante à la place de rassemblement.

Dans son allocution à l'occasion, le commandant de l'école, le général-major Benghira Abderrahmane a mis en avant

les grands axes de la formation au sein de cette école, ainsi que les connaissances scientifiques et militaires inculquées aux stagiaires par des enseignants qualifiés pour les habiliter «à accomplir leur noble mission avec professionnalisme», appelant les promotions sortantes «à faire preuve de dévouement et d'un haut sens des responsabilités lors de l'accomplissement de leur mission, et de mobiliser les énergies et les connaissances au service de l'ANP, pour réaliser les aspirations de la nation et partant répondre aux exigences de l'heure». Il les a incité, en outre, «à consentir davantage d'efforts dans la défense de la souveraineté du pays, sa sécurité et sa stabilité». Une vidéo retraçant les activités de l'école de commandement et d'Etat major et son cursus de formation a été projetée à l'occasion avant la remise des diplômes aux lauréats. Lors de cette cérémonie

ponctuée par une exposition sur les principales activités de la promotion sortante, le commandant des forces terrestres et le commandant de l'école ont honoré la famille du Chahid. Né le 21 septembre 1927 à Bourkika (Tipasa), le chahid Kerfa Mohamed fut parmi les premiers à rejoindre les rangs de la Glorieuse guerre de libération nationale, participant à l'approvisionnement des moudjahidines. Il est arrêté par les forces coloniales suite à sa dénonciation en 1955, et subi les pires formes de torture. Après sa libération, il regagne les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et participe à plusieurs opérations contre l'occupant français. Parmi les postes qu'il a occupés, celui de responsable militaire de la 4e wilaya historique où il a participé à plusieurs batailles avant de tomber au champ d'honneur fin 1958.

TLEMCCEN : Sortie de sept promotions de l'école d'application du transport et de circulation

Le Général major Souab Meftah, commandant de la 2ème région militaire, a présidé lundi à Tlemcen la cérémonie de sortie de sept promotions de l'Ecole d'application du transport et de circulation en présence des autorités civiles et militaires. Il s'agit de la 55ème promotion de la session de perfectionnement, de la 24ème promotion de la session d'application, de la 32ème promotion de la session de la capacité militaire professionnelle du second degré, de la 1ère promotion de la capacité militaire du second degré, spécialité «formateurs», de la 64ème promotion de la capacité militaire professionnelle du premier degré, de la 10ème promotion de la capacité militaire professionnelle du premier degré, spécialité «formation des formateurs» et de la 36ème promotion du certificat militaire professionnel du premier degré. A cette occasion, le Commandant de l'Ecole, le Colonel Djamel Touil, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur les grands axes de formations assurées par cet établissement et des connaissances scientifiques et militaires transmises aux stagiaires par un personnel qualifié. Le Commandant de l'Ecole a assuré que la qualité de cette formation permettra aux diplômés de mener à bien leurs nobles missions en tant que professionnels dans la défense de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité du pays. Après la cérémonie de prestation de serment par les élèves sortants qui ont reçu, à l'occasion, leurs grades et diplômes, le Commandant de la 2ème RM a donné son accord pour la dénomination de ces promotions au nom du chahid Sakhri Lakhdar. La cérémonie a été clôturée par une parade des promotions sortantes et une ultime cérémonie durant laquelle la famille du chahid Sakhri Lakhdar a été honorée par le Général major Souab Meftah et le Commandant de l'école. Né le 7 Mai 1915 dans le douar d'El Menzel à Beni Abed, près de la commune de Honaine (Tlemcen), le chahid a vécu dans une famille paysanne très modeste, situation qui le poussa à partir en France où il travailla dans une usine d'armes et de munitions. Deux ans après le déclenchement de la guerre de libération nationale, Sakhri Lakhdar décida de rejoindre les rangs de l'ALN à la fin de l'année 1956, dans la seconde zone de la Wilaya V historique avec le grade d'officier. Il prit part à de nombreuses batailles. Arrêté en 1958 il réussit à s'enfuir et à rejoindre la lutte armée, avant de tomber au champ d'honneur à la fin de l'année 1959 lors de la bataille à Dar Mâmmar, sur le mont de Sidi Sofiane, en compagnie de compagnons d'armes.

KHENCHELA:

Le tapis de Babar au Salon international du tourisme de Berlin

Le tapis de Babar (wilaya de Khenchela) représentera le tapis algérien au Salon international du tourisme de Berlin (Allemagne), prévu en novembre prochain, a indiqué hier le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Zoubir Boukaâbache.

«L'opération d'estampillage courant 2019 de cet article, produit par des artisanes locales avec le concours du Centre régional d'estampillage du tapis de Tébesa, a été derrière l'invitation lancée par les organisateurs du salon de Berlin à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Khenchela pour participer à cette manifestation», a précisé le responsable, en marge de l'exposition tenue au complexe thermal de Hammam Essalhin, à l'occasion de la journée nationale du tourisme. De son côté, le directeur de la CAM, Kamel Siad, a assuré que les préparatifs pour participer à ce Salon avaient débuté au cours de cette semaine avec les artisanes afin d'honorer l'artisanat national qui sera également représenté par des artisans des CAM de Boumerdes et Ghardaïa.

L'adhésion en 2019 des artisanes de Babar à l'opération d'estampillage du tapis a facilité la commercialisation de ce tapis auprès des offices de divers ministères et à l'ambassade d'Algérie en Espagne, a précisé le responsable de la CAM, notant que d'autres accords sont attendus pour la commercialisation de ce tapis à l'échelle nationale et internationale.

ALGÉRIE-HONGRIE:

Naâma : des experts hongrois s'informent du degré d'adaptation des arbres forestiers résistant à la désertification

Trois experts hongrois effectuent depuis lundi une mission scientifique pour s'informer du degré d'adaptation de la «Robinia pseudoacacia», une espèce d'arbres résistant à la désertification, dans la région sud de la wilaya de Naâma, a-t-on appris mardi auprès de la conservation des forêts.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des conventions de partenariat et de coopération internationales dans le domaine des forêts et de la protection des richesses naturelles, a signalé le conservateur des forêts, Amam Mimoune.

Norbert Sofkeer, attaché de coopération scientifique et technologique en Hongrie, a souligné que cette mission scientifique a pour but de constater «la capacité effective de cette espèce forestière dans la lutte contre la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et sub-humides arides», ainsi que «l'échange et le transfert de connaissances et de technologies». «Il s'agira également de renforcer les capacités de production en plantation forestière et de la lutte contre la désertification, outre l'amélioration des fonctions de production dans les forêts et zones naturelles», a-t-il ajouté.

Les membres de cette mission scientifique ont visité trois zones, à savoir la pépinière de la conservation des forêts à Belhandjir, au sud de la commune d'Ain Sefra, où ils ont constaté la réussite de l'opération de production de plants de l'arbre «Robinia pseudoacacia» dont la culture est en cours de développement dans la région, a indiqué à l'APS Hitache Rachid, chef du service extension des richesses et de protection des terres à la conservation des forêts de Naâma.

Cette variété d'arbres forestiers est très résistante à la sécheresse du sol, à la désertification et à la vigueur du climat, a expliqué Hitache, qui accompagne la délégation hongroise. Cette dernière a également inspecté le périmètre de Dzira, s'étendant sur 11 hectares au sud d'Ain Sefra, un échantillon réussi pour stabiliser les dunes de sable et où la culture de ce genre d'arbres résistant à la désertification a été testée en plus d'un périmètre boisé, planté en arbres d'acacia à Makthar d'Ain Sefra.

Les données de la conservation des forêts de la wilaya de Naâma montrent que 74 % de la surface de la wilaya est couverte de steppes contre 12 % de montagnes et une autre surface désertique, où il se trouvent des oasis sur 400.132 hectares, ainsi que des réserves d'alfa vastes de 577.000 ha.

La wilaya compte une surface boisée de 138.000 ha dont 6.593 ha réalisés dans le cadre de l'extension des bandes boisées, 1.390 ha réalisés pour stabiliser les dunes de sable et lutter contre la désertification.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Djellab : la création de la ZLECAF érigera le continent en «force économique mondiale par excellence»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a mis l'accent, hier à Dakar (Sénégal), sur l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans la réalisation de l'intégration africaine et l'exploitation de toutes les ressources humaines et naturelles, ce qui est à même d'ériger le continent en «force économique mondiale par excellence».

Présidant une table ronde, en marge des travaux du forum africain tenu à Dakar, sur la mise en œuvre de la ZLECAF, M. Djellab a présenté un aperçu sur le climat d'affaires et d'investissement en Algérie, relevant «l'importance de l'ouverture et de l'intensification des rencontres d'affaires, en vue d'établir un véritable partenariat sur le terrain» et d'exploiter un marché de 1,2 milliards de consommateurs.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs hommes d'affaires africains et de grandes entreprises africaines, et qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, le ministre du Commerce a mis en avant le rôle pivot de



L'Algérie en tant que «porte sûre», et de vers l'Afrique, outre le progrès et la diversité industrielle, agricole et commerciale réalisée par notre pays et ses compétences humaines qualifiées.

ALGÉRIE - FRANCE - ESPAGNE:

Clôture du jumelage institutionnel pour renforcer les capacités de la Protection civile

Le jumelage institutionnel Algérie-France-Espagne, portant sur le renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne, a permis de déboucher sur des résultats «probants», ont indiqué les différents partenaires de ce jumelage, dont la cérémonie de clôture a eu lieu hier à Alger.

«Toutes les actions prévues dans le contrat ont pu être réalisées.

Elles ont contribué à renforcer les actions de la Protection civile engagées par le ministère de l'Intérieur», ont affirmé les responsables des institutions partenaires de ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Ce jumelage a été mis en œuvre par la Direction générale de la Protection civile et un consortium européen, constitué par la Direction générale française de la Sécurité civile et de la Gestion des crises, et de la Direction générale espagnole de la Protection civile et des urgences.

Les résultats obtenus «ont d'ores et déjà porté leurs fruits en termes d'organisation, de restructuration et de formation et il convient désormais de s'inscrire dans la continuité afin d'entretenir et de maximiser les apports de ce jumelage et l'impact de ces changements», a-t-on signalé.

«Cette coopération a servi à concrétiser la volonté commune d'instaurer l'échange et le dialogue», a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Hocine Mazouz, exprimant sa «satisfaction» quant aux résultats réalisés. Il a relevé que l'Algérie «a démontré sa capacité d'ouverture et son engagement à coopérer sur la base d'une dynamique d'échange commune», exprimant, en outre, l'ambition de l'Algérie à «réaliser le développement durable en relevant les différents défis».

De son côté, le Directeur général de la Protection civile, Boualem Bouhelef, a fait savoir que le jumelage entre les trois institutions a permis la réalisation de plusieurs actions, notamment la formation intensive et l'appui aux compétences pour «maîtriser au mieux la gestion des crises».

Pour sa part, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, a attribué le «succès» de ce jumelage à l'engagement des éléments de la Protection civile algérienne, ajoutant que la coopération entre l'Algérie et l'UE est devenue la «plus intense» parmi les pays du Sud de la Méditerranée.

Il a rappelé que cette coopération a été institutionnalisée en 2016 par la signature d'un accord

entre la Protection civile algérienne et la Commission européenne en charge des questions humanitaires et de la Protection civile, précisant que qu'un tel accord est le premier conclu entre l'UE et l'un de ses voisins du Sud, témoignant de la «réputation» de la Protection civile algérienne «reconnue en Europe et dans toute la région».

«L'UE et l'Algérie ont inscrit la Protection civile dans leurs priorités de partenariat et se sont engagées à suivre pour la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et aux risques technologiques et écologiques, notamment en appuyant et en renforçant leurs capacités en matière d'alerte précoce de veille, de préparation et de gestion à travers la coopération entre les entités en charge de la Protection civile», a-t-il relevé.

De son côté, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a salué la coopération trilatérale en matière de Protection civile entre l'Algérie, la France et l'Espagne, proposant de réfléchir à «un programme spécifique d'assistance à la lutte contre les feux de forêts», rappelant que la France «développe un partenariat avec l'Algérie depuis plus de 20 ans».

L'ambassadeur espagnol, Fernando Moran, Calvo-Sotelo, a mis en exergue, lui aussi, «les résultats positifs obtenus

à travers le jumelage, tout en évoquant, par la même occasion, la coopération bilatérale en matière de Protection civile entre son pays et l'Algérie, consacrée par l'accord signé à Alger en janvier 2013 et qui a déjà obtenu des «résultats visibles importants», s'est-il félicité.

Le jumelage institutionnel algéro-UE (France-Espagne), intitulé «appui au renforcement des capacités des services de la Protection civile», a débuté en 2017 pour une durée de 24 mois et avait pour objectifs d'accompagner la Protection civile dans le renforcement de ses capacités dans le cadre de la sauvegarde des personnes, des biens, de l'environnement et de la sécurité des populations, ainsi que dans l'amélioration qualitative de ses prestations.

Financé par l'UE à hauteur de 1,5 million d'euros, ce jumelage institutionnel a mobilisé 148 experts français et espagnols pour 794 journées d'expertise et de formation.

Au total, 1.439 officiers-cadres de la Protection civile algérienne ont été formés, 6 visites d'études au profit de 40 officiers ont été effectuées en France et en Espagne et 89 rapports d'experts enrichis d'importantes recommandations et autres axes d'amélioration ont été livrés à la Protection civile, ainsi qu'une multitude d'exercices pratiques réalisés.

ALGÉRIE: L'inflation à 3,6% sur un an en mai 2019 (ONS)

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 3,6% jusqu'à mai 2019, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de mai 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de juin 2018 à mai 2019, par rapport à la période allant de juin 2017 à mai 2018.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en mai 2019 par rapport à avril de la même année, elle a connu une hausse de près de 1%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une hausse de 1,1% en mai dernier et par rapport au mois écoulé. Cette augmentation est induite, essentiellement, par une augmentation de 2,4% des produits agricoles frais, précise l'Office. En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, essentiellement, par une hausse des prix des fruits frais (+13,5%), de la pomme de terre



(+22,4%) et de la viandes de bœuf (+0,4%). En revanche, des baisses des prix ont concerné, notamment, la viande de poulets (-3%), les poissons frais (-4,2%) et les œufs avec près de -0,9%.

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré un léger recul de près de (-0,2%) en mai dernier et par rapport au mois d'avril, selon la même source. S'agissant des produits manufacturés, ils ont connu une légère hausse de +0,2% et les services

(+2,3%) en mai dernier et par rapport au mois d'avril dernier. Par groupe de produits et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe éducation, culture et loisirs (+8,9), habillement et chaussures (1,1%).

Le groupe des produits divers a également observé une légère variation haussière, mais de moindre ampleur (0,9%), alors que le reste s'est caractérisé en général par des stagnations.

Durant les cinq premiers mois de 2019, les

prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 2,4%, relève l'ONS.

Cette variation haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des produits agricoles frais qui ont reculé de près de 0,3%. Les biens alimentaires ont augmenté de 1,02%.

Cette hausse a été tirée, notamment, par la viande de bœuf (14,3%), les légumes frais (4,2%) et la viande de mouton (2,8%).

De janvier à mai 2019, d'autres produits ont connu des baisses, la plus remarquable a concerné la viande de poulet (-12,4%), les œufs (-10,3%), les poissons frais (-9,50%) et la pomme de terre avec près de (7%). Pour leur part, les produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ont augmenté de 2,3% durant les cinq premiers mois 2019. La hausse des prix a aussi concerné les biens manufacturés avec +3,9% et les services avec +2,7%. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES: Nécessité de créer des centres techniques de contrôle de conformité

L'expert industriel, Abdelaziz Kezzar a mis en exergue lundi à Alger la nécessité de créer et de développer des centres techniques et de laboratoires agréés dans les différents métiers de la filière de fabrication de pièces de rechange pour assurer un contrôle efficace de conformité.

«La réussite de l'activité de fabrication de la pièce de rechange pour l'industrie automobile, est tributaire de la création et le développement de Centres techniques et de laboratoires agréés dans les différents métiers de cette activité», a précisé M.Kezzar dans une communication intitulée «Production et commercialisation des composants et pièces de rechange pour les véhicules.

«Quelques solutions pour lutter contre la contrefaçon» présentée lors de la 5ème édition du Colloque international sur la contrefaçon en Algérie organisé par le World Trade Center-Algiers «Ces organismes serviront de services d'appui et d'assistance aux sous-traitants, pour l'élaboration des dossiers techniques, et de services de contrôle pour l'homologation des pièces de rechange fabriquées ou importées», a-t-il expliqué.

L'expert est également revenu sur l'état des lieux du secteur automobile en Algérie, expliquant qu'il y a un marché primaire qui vient à peine de démarrer et a besoin de se structurer d'avantage pour assurer son développement et sa pérennité.

Et d'autre part, il existe un marché secondaire, celui de la pièce de rechange, très dynamique, mais complètement déstructuré, selon l'expert. Il a également souligné que «le parc automobile en Algérie est de 6 millions de véhicules», tandis que «le parc automobile vieillissant est de plus 50% des véhicules lesquels ont plus de 20 ans». Selon l'expert, «la consommation relative en pièces de

rechange, elle est estimée à 1,5 milliard de dollars pour l'année 2018».

Abordant ce qu'il a qualifié de «paramètres aggravants», M.Kezzar a relevé «la mauvaise qualité de la pièce de rechange, mise sur le marché, (pièces contrefaites), d'une part et «l'absence de procédures et de moyens rigoureux de contrôle de la conformité des pièces de rechange importées».

Conditions normatives de production et commercialisation de la pièce de rechange

M. Kezzar a d'autre part expliqué les conditions normatives de production et de commercialisation de la pièce de rechange requises par la législation en vigueur dans le secteur de l'industrie des composants automobile. Ainsi, pour les pièces de rechange d'origine, le fabricant certifie que les pièces ont été fabriquées conformément aux spécifications et normes de production du véhicule automobile, fournies par le constructeur.

L'accès des équipementiers aux normes et spécifications techniques approuvées par le constructeur est conditionné par le lien contractuel entre les deux parties et seules les entreprises choisies par le constructeur pourront bénéficier de l'appellation pièce de rechange d'origine, figurent aussi parmi les conditions citées par l'expert.

Pour les pièces de rechange importées, il est exigé la présentation de tous les documents justifiant la relation contractuelle entre le constructeur et l'équipementier et le certificat de conformité de la pièce.

Concernant les pièces de rechange de qualité équivalente, le fabricant doit certifier que les caractéristiques dimensionnelles, physiques et mécaniques des pièces produites, sont

équivalentes à celles des composants, qui sont ou ont été utilisés pour le montage de véhicules automobiles.

Le fabricant doit aussi élaborer un dossier technique complet pour la caractérisation de la pièce équivalente à fabriquer. Il est également exigé que le dossier technique de la pièce soit validé par le Centre National Technique de la Mécanique ou par un laboratoire algérien agréé. «Une pièce peut être équivalente à la qualité des pièces de rechange d'une gamme spécifique fournie par les constructeurs de véhicules automobiles à leurs réseaux agréés, y compris des pièces de la gamme économique d'un constructeur de véhicules automobiles.

Auquel cas, le dossier technique de la pièce équivalente doit être élaboré par rapport à ce référentiel», note l'expert. Pour les pièces de rechange de qualité équivalente, importées, il est exigé la présentation de plusieurs documents à savoir, le dossier technique de la pièce, les certificats de conformité de la pièce par rapport aux caractéristiques du dossier technique, délivrés par le Centre National Technique de la Mécanique ou par un laboratoire agréé algérien.

Pour les pièces de rechange adaptables, le fabricant doit élaborer un dossier technique complet pour la caractérisation de la pièce de rechange adaptable.

Il est aussi exigé que le dossier technique de la pièce de rechange, soit validé par le Centre National Technique de la Mécanique ou par un laboratoire algérien agréé.

Pour les pièces de rechange adaptables, importées, il est exigé la présentation de dossier technique de la pièce, les certificats de conformité de la pièce de rechange par rapport aux caractéristiques du dossier technique.

TIPASA: Les créances de Sonelgaz auprès de ses abonnés ont atteint près de 2 milliards de DA

Les créances détenues par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Tipasa auprès de ses abonnés ont atteint près de deux milliards de DA, a-t-on appris, hier du directeur local de l'entreprise.

«La Sonelgaz de Tipasa détient 1,882 milliard da de factures impayées auprès de ses clients», a indiqué, à l'APS, Ahmed Brahmi, qualifiant ce montant de «chiffre considérable», à l'origine selon lui, de la situation financière «délicate» de l'entreprise, «ayant impacté négativement sur la qualité des prestations et de la bonne marche des projets de développement de la société», a-t-il déploré.

Les créances de la Sonalgaz de Tipasa auprès de ses clients ordinaires, au nombre de 35,660 abonnés, sur un total de 184.000 bénéficiant des prestations du réseau électrique de basse tension, sont estimées à 921 millions de DA, selon les chiffres fournis par l'entreprise. Le reste de la facture est reparti entre les administrations publiques et autres collectivités locales des 28 communes de la wilaya, avec une créance estimée à 840 millions de da, détenue particulièrement auprès des communes de Tipasa, Hadjout, Daouda, Khemisti et Bou Ismail, dont le recouvrement pose «problème», selon la même source, au moment où les impayés des entreprises locales publiques et privées (au nombre de 923) sont de 121 millions de DA, a ajouté M.Brahimi. «Des mesures légales seront entreprises en vue du recouvrement de ces créances», a-t-il souligné, citant, entre autres, décisions prises à cet effet, «l'envoi de mises en garde aux mauvais payeurs, après épuisement des solutions à l'amiable», a-t-il signalé. Il a, également, souligné l'importance des campagnes de sensibilisation et d'information organisées régulièrement, par la Sonelgaz, pour inciter ses abonnés au règlement de leur factures énergétiques, ceci d'autant plus, qu'il s'agit, d'une entreprise publique et citoyenne euvrant en vue d'assurer un service public de qualité, tout en engrangeant des gains.

PROMOTION DE L'EMPLOI: Appel à l'élaboration d'une cartographie des activités économiques pour chaque région

Le directeur général de l'emploi au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité social (MTESS), Fodil Zaidi a exhorté, hier à Ghardaïa, les responsables locaux à l'élaboration d'une cartographie des activités économiques et des potentialités de chaque région. Cette cartographie, qui répertorie l'ensemble des besoins et potentialités à valoriser et rentabiliser pour chaque wilaya, constitue une feuille de route pour le développement socio-économique, a précisé le directeur général de l'emploi au MTESS. S'exprimant à l'APS en marge d'une visite d'inspection d'une délégation ministérielle des différentes structures afférentes au secteur de l'emploi et la sécurité sociale dans la wilaya, Zaidi a indiqué que les pouvoirs publics s'attèlent à réunir les conditions optimales pour la création d'emplois et l'amélioration des prestations de services au niveau local. Cette visite permet de s'enquérir au niveau de toutes les wilayas du fonctionnement des structures du secteur et de la qualité des services fournis aux citoyens et de donner des orientations pour améliorer la situation, a fait savoir le même responsable. Lors d'une rencontre tenue au siège de la Caisse nationale de l'allocation chômage (CNAC), la délégation a pris connaissance de la situation de l'emploi, la création de micro-entreprises de jeunes ainsi que les prestations des Caisses locales de sécurité sociale des salariés et non salariés et des retraités ainsi que le traitement des dossiers des affiliés par système électronique.

La rencontre a permis à la délégation de suivre un exposé présenté le responsable de l'agence de l'emploi (ANEM) sur les atouts de la région et les indicateurs de développement local. Les membres de la délégation ministérielle ont insisté sur «l'obligation de passer par les agences locales de l'emploi (ANEM) pour les offres d'emploi et le recrutement de la main d'œuvre». L'ANEM de Ghardaïa a enregistré l'an dernier, 5,203 demandeurs d'emploi et a réussi à placer de 4.000 demandeurs, selon son directeur. Les responsables des structures locales ont exposé aussi leurs doléances liées aux contraintes en matière de gestion des dossiers et de manque de personnel, notamment le personnel expérimenté, ainsi que des moyens matériels. Les membres de la délégation ont noté la nécessité d'accompagner les responsables locaux pour leur permettre d'être performants. Pour le directeur général de l'Emploi, ces visites permettent de s'imprégner du climat social, notamment l'emploi, pour leur trouver les solutions appropriées, apporter des améliorations et offrir davantage de nouveaux postes dans les secteurs porteurs propre à chaque région, à travers le renforcement du dispositif d'aide à la création de PME.

TISSEMSILT: 5 has de forêts ravagés par un incendie à Theniet El Had

Un incendie a détruit, lundi soir, quelque cinq (5) hectares de forêt dans la commune de Theniet El Had, a-t-on appris hier de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt.

L'intervention rapide des pompiers a permis de sauver des flammes plus de 500 hectares de la forêt «Amrouna», située à 5 km de la commune de Theniet El Had, a-t-on indiqué de même source.

Deux camions anti-feux et une ambulance ont été également utilisés dans cette intervention. La conservation des forêts de la wilaya, en coordination avec plusieurs partenaires, a mobilisé dans le cadre de la campagne contre les incendies de forêts 14 équipes mobiles et près de 900 cadres et agents de la protection civile et de la direction des forêts ainsi que d'importants matériels roulants anti incendies et de secours, rappelle-t-on.

CANICULE À BECHAR: Dispositif de prévention mis en place à travers la wilaya (DSP)

Un dispositif de prévention destiné aux personnes «à risque» et la population en général a été mis en place en cette période de canicule à travers la wilaya de Bechar et la wilaya déléguée de Béni-Abbes, a-t-on appris hier de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

A ce titre, il a été procédé au renforcement des plateaux techniques des services des urgences médicales et chirurgicales (UMC) des établissements hospitaliers publics (EPH) de la région, notamment ceux des hôpitaux «Tourabi Boudjemaa» de Bechar et «Yakoub Mohamed» de Béni-Abbes, en moyens humains, techniques et en médicaments au titre de ce dispositif afin de faire faire à toute éventualité, a indiqué à l'APS, Melle Fatima Zohra Hamou, responsable du service de prévention de la DSP.

Des quantités importantes de médicaments, de sérums anti-scorpions et autres produits médicamenteux permettant une meilleure prise en charge des patients ont été mis en place par la DSP à la disposition des UMC, dont ceux des régions d'Abadla et de Béni-Ounif, a-t-elle signalé.

Outre ce dispositif, des campagnes de sensibilisation sur les méfaits d'exposition au soleil, notamment l'insolation qui touche particulièrement les enfants et les personnes âgées, sont organisées en direction du grand public à travers les ondes de la radio locale, a-t-elle ajouté.

Ces campagnes, animées par des praticiens de la santé, concernent aussi la prévention des maladies à transmission hydriques (MTH) et l'intoxication alimentaire, avec l'apport du secteur du commerce, ainsi que l'analyse périodique par le service d'épidémiologie des eaux destinées à la consommation, selon la même responsable.

Pour le moment, aucun cas de personne atteinte d'insolation ou autres risques dus à la canicule n'a été enregistré par les services de la DSP, a souligné Melle Hamou.

Les fortes chaleurs qui sévissent actuellement dans la région, en plus de l'absence de jardins et de parcs, sont à l'origine de la désertion des rues et ruelles des agglomérations de la wilaya par les habitants, qui n'ont d'autres solutions que de se réfugier dans leur habitation en attendant le soir et un adoucissement du climat. Le manque d'opération de rafraîchissement des grandes artères et le non fonctionnement des jets d'eau pour cause de vols répétés de leurs pompes hydrauliques, comme le signale, Abbou Nasreddine, membre de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bechar, expliquent aussi la désertion des espaces publics par les habitants.

SELON UN BILAN DE L'ONLDT: Près de 12 tonnes de résine de cannabis saisies en 4 mois en Algérie

Près de 12 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année en cours, en hausse de 9,55% par rapport à la même période de l'année 2018, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

«Au total 11.953,512 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les quatre premiers mois de l'année 2019, dont 37,94% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans un bilan obtenu par l'APS.

Le bilan de l'ONLDT est établi sur la base des saisies services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie, police et Douanes).

Selon le rapport, 30,83% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 9,97% dans la région Est et 21,26% dans le Centre du pays.

S'agissant des cannabis durs, la quantité de cocaïne saisie a fortement augmenté, passant de 1.708,526 grammes durant les quatre premiers mois de l'année 2018 à 303.272,279 grammes à la même période de 2019, soit une hausse de 17,650%, selon le même bilan.

La quantité d'héroïne saisie a légèrement augmenté (4,10%), passant de 17,526 grammes à 18,245 grammes durant la même période de référence.

Quant aux substances psychotropes, le bilan relève une augmentation de 67,93% des quantités saisies, passant de 591.098 à 992.653 comprimés.

Plus de 15.900 individus impliqués

Selon les chiffres avancés par les ser-



vices concernés, 15.949 individus dont 80 étrangers ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en baisse de 12,12%, selon le même bilan qui fait état de 443 personnes en fuite.

Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 3.284 sont des trafiquants alors que 7.037 sont des usagers de résine de cannabis et que 3.181 sont des trafiquants de psychotropes et 2.253 autres en sont des usagers.

S'agissant du trafic des drogues

durs, il concerne 103 trafiquants et 34 usagers de cocaïne et 19 trafiquants et 17 usagers d'héroïne.

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 12.231 affaires ont été traitées contre 14.093 affaires à la même période de l'année 2018, soit une baisse de 13,21%. Sur le total des 12.231 affaires traitées, 3.755 sont liées au trafic de la drogue, 8.461 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 15 affaires liées à la culture de cannabis, conclut la même source.

TOXICOMANIE: Plaidoyer pour une révision de la stratégie de lutte contre les drogues (Forem)

La stratégie nationale de lutte contre les drogues doit être revue, a préconisé, hier à Alger, le président de la Fondation nationale de Promotion de la Santé et du Développement de la Recherche médicale (Forem), Mustapha Khiati, qualifiant de «préoccupante» l'évolution de la consommation de ces substances en Algérie.

«Il faut revoir la stratégie nationale de lutte contre les drogues et de prise en charge des personnes qui s'y adonnent. La situation est préoccupante au regard des paramètres existants», a déclaré le Pr. Khiati, au forum d'El-Moudjahid, coïncidant avec la célébration, le 26 juin, de la Journée internationale contre le trafic et l'abus de drogues.

Pour établir son constat «inquiétant», le président de la Forem s'est appuyé sur les trois paramètres que sont le nombre des saisies, des consommateurs et des arrestations liées à la consommation et au trafic de drogues, rappelant en cela les données fournies par la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) dans ce sens.

L'hôte du forum a ainsi plaidé pour «un autre modèle» de lutte contre la progression de la consommation des différents types de ces substances, à commencer par placer l'Office national de Lutte contre les Drogues, créé en 2002, sous la tutelle du Premier ministre et non pas de celle de la Justice, laquelle «ne peut être juge et partie», a-t-il argumenté.

«Comme partout ailleurs, la lutte contre la drogue est menée par une structure

supra-ministérielle et en Algérie, la question concerne pas moins de 24 départements ministériels dont il faut coordonner les «, a-t-il explicité, déplorant, en outre, le choix «coûteux» des pouvoirs publics pour des Centres de consultations et de prise en charge des addictions, dont l'efficacité est «moindre».

Faisant savoir qu'il en existe actuellement plus d'une quarantaine répartis à l'échelle nationale, il ajoutera que ce nombre sera appelé à évoluer à court terme, au moment où l'option des «communautés thérapeutiques» s'est avérée ailleurs à 70 % plus efficace et moins onéreuse», a-t-il affirmé, expliquant qu'il s'agit de fermes qui encouragent les toxicomanes à des activités manuelles, tout au long de leur séjour durant lequel ils sont accompagnés par des psychologues et d'anciens toxicomanes. De la sorte, a-t-il ajouté, les concernés acquièrent des «savoirs-faires» et parviennent à une meilleure «réinsertion sociale». Ainsi, le volume des saisies des différentes drogues a atteint durant les 15 dernières années 211 tonnes, dont 32 tonnes l'année écoulée, alors que celui des arrestations a été de 150.000 durant les 5 dernières années, soit une moyenne annuelle de 30.000, a-t-il détaillé, notant la «surcharge» que cela induit pour les centres de détention.

S'agissant du nombre de consommateurs, les études de la Forem menées en 2015 faisaient ressortir qu'entre 15 et 17 % des élèves du CEM ont consommé de la drogue,

contre 22 à 23 % pour les lycéens et 27 % pour les universitaires, a-t-il poursuivi, faisant remarquer l'implication des filles, dès le cycle moyen.

Ces données ont été «confirmées» par une étude menée en 2017 par le CENEAP pour le compte de l'Office dédié à la lutte contre la drogue, a-t-il soutenu, faisant remarquer que l'Algérie n'est, en outre, pas à l'abri du danger des drogues dures, comme en témoigne la saisie, en 2018, de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran. A ce sujet, le Pr Khiati a déploré «l'absence» d'études sur le

comportement des consommateurs de ce type de drogues, sachant qu'après leur prise en charge en hospitalisation, la rechute est de «100 %», a-t-il souligné, réitérant la nécessité de la création d'un Observatoire des drogues.

Allant dans ce sens, Mme Sabrina Dehar, psychologue et par ailleurs, vice-président de la Fondation, a plaidé pour des solutions qui «maintiennent le sevrage le plus longtemps possible», les risques de rechute étant liés au contexte familial, social et psychologique des personnes souffrant d'addictions.

CONSTANTINE : Saisie de 59 pièces archéologiques à Ali-Mendjeli

Les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 59 pièces archéologiques à Ali-Mendjeli et démantelé un réseau international composé de 5 individus, dont un ressortissant européen, a-t-on appris hier des services de ce corps de sécurité. Les personnes impliquées dans cette affaire sont âgées entre 30 et 50 ans, a précisé la même source, ajoutant que les mis en cause activent dans la fouille illégale et la contrebande de pièces archéologiques.

Agissant sur la base de renseignements parvenus à la brigade économique et financière de la police judiciaire, faisant état d'une activité suspecte de ce réseau, il a été procédé à la mise en place d'un plan d'interven-

tion permettant l'arrestation du ressortissant européen à la nouvelle ville Ali Mendjeli en possession de 59 pièces archéologiques. L'expertise a démontré que les pièces saisies ont une valeur archéologique et historique inestimable, selon la même source. L'approfondissement de l'enquête a également permis l'arrestation des membres du réseau et un outil utilisé dans les opérations de fouille, a souligné la même source, ajoutant que les mis en cause sont poursuivis pour «constitution de groupe de malfaiteurs, détention de pièces archéologiques en vue de les commercialiser sans autorisation et tentative de les transférer à l'étranger».

CONSTANTINE: 4 personnes arrêtées pour possession de psychotropes

Quatre individus ont été arrêtés pour possession illégale de psychotropes et médicaments destinés à la vente, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya.

Les mis en cause sont des repris de justice qui portaient une arme blanche prohibée et activaient au sein d'une bande criminelle organisée utilisant un véhicule, selon la même source qui a précisé que l'affaire faisait suite à une plainte déposée par une personne contre le propriétaire d'une pharmacie qui avait refusé de lui vendre des médicaments.

Après s'être rendus à la pharmacie, les policiers ont remarqué la présence d'une voiture suspecte près de l'officine dont la surveillance puis la fouille ont révélé que ses occupants étaient en rapport avec l'auteur de la plainte et ont permis de découvrir des médicaments, des psychotropes et des ordonnances délivrés à diverses dates par des médecins de diverses wilayas, des sommes d'argent et deux bistouris. La perquisition des maisons des suspects qui rési-



dent dans plusieurs wilayas voisines a permis la saisie de 664 comprimés psychotropes et cinq flacons d'un liquide anesthésiant,

a-t-on précisé de source sécuritaire qui a indiqué que les dossiers pénaux des suspects ont été remis à la justice.

TISSEMSILT: Nécessité d'intensifier la sensibilisation sur la protection de l'enfant contre les risques et dangers

Les participants à une journée de sensibilisation sur la protection de l'enfance contre les risques et dangers ont appelé lundi à Tissemsilt les associations à caractère social à intensifier les actions dans ce sens.

La psychologue et responsable de la cellule d'écoute à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Hamida Kessar a insisté, lors de cette rendez-vous, sur le rôle des associations à intensifier les initiatives et les activités pour prémunir l'enfant contre la violence verbale et physique, le kidnapping et l'employabilité et autres.

Evoquant l'importance d'un travail



constant de sensibilisation en direction de la société sur les dangers qui menacent les enfants, elle a mis l'accent sur la mobilisation de toutes les couches de la société pour protéger l'enfance. Pour sa part,

le spécialiste en psychologie clinique et cadre à la direction de l'action, Miloud Bouguenna a valorisé la présence permanente d'associations dans toutes les initiatives de sensibilisation visant à protéger

les enfants contre les fléaux sociaux. Le psychologue et enseignant au centre universitaire de Tissemsilt, Chaabane Brahim s'est attardé sur le rôle joué par les associations pour sensibiliser sur les menaces et protéger l'enfant sur le plan psychologique et social.

Ces journées de sensibilisation sur l'enfance d'une semaine, initiées par la DAS dans le cadre de la célébration de la journée africaine de l'enfant, ont été marquées par des portes ouvertes sur les centres psycho-pédagogiques pour enfants déficients mentaux et sourds de la wilaya et d'autres activités.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Arrestation d'un individu à Draria et saisie de plus de 1100 comprimés psychotropes

Les services de la Sûreté d'Alger ont arrêté un repris de justice quadrangénaire, impliqué dans six affaires de vol de téléphones portables et ont saisi dans son domicile, plus de 1.100 comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

Les éléments de la cinquième Sûreté urbaine de Draria ont présenté au procureur de la République territorialement compétent le mis en cause, impliqué dans le vol de téléphones portables à plusieurs victimes, et qui avait en sa possession une somme d'argent estimée à 2,3 millions de centimes provenant de la vente des téléphones objet du vol, précise la même source. Après délivrance

d'un mandat de perquisition du domicile du mis en cause, par le procureur de la République, il a été procédé à la saisie de 1.116 comprimés psychotropes et 3 bouteilles contenant un liquide anesthésiant.

Le mis en cause a déclaré que «des comprimés psychotropes saisis dans son domicile lui sont prescrits sur ordonnance médicale depuis deux ans», ajoutant qu'il était suivi, dans une polyclinique, par un médecin dont il ignorait le nom.

Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son place-



ment en détention préventive, ajoute la même source.

SÉTIF: Saisie de 33.000 téléphones portables et tablettes numériques



Les services de la direction régionale des Douanes de Sétif a saisi plus de 33.000 téléphones portables et tablettes numériques, a-t-on appris lundi auprès de cette direction.

Dans le cadre d'une opération d'inspection périodique, la brigade navigante relevant de la direction régionale des Douanes de Sétif ont intercepté un camion chargé entre autres de 32713 téléphones mobiles et 749 tablettes numériques de contrebande, a indiqué à l'APS la direction régionale des Douanes. Cette opération a également permis à la Douane algérienne de mettre la main sur 3.401 montres électroniques de contrebande, a-t-on ajouté. La même source a, par ailleurs, fait savoir que la valeur de la marchandise saisie au cours de cette opération est estimée à près de 47 millions de dinars.

SOUK AHRAS: Saisie de 1.898 comprimés de psychotropes au poste frontalier de Lahdada

Une quantité de 1.898 comprimés psychotropes a été saisie lundi au poste frontalier de Lahdada dans la wilaya de Souk Ahras, lors d'un contrôle de routine des douaniers de l'inspection principale des voyageurs, a rapporté la chargée de communication des Douanes de cette wilaya, Fatima Mâache.

L'opération a été effectuée lorsqu'un voyageur a tenté d'introduire cette quantité de psychotropes en Algérie via ce poste frontalier, a indiqué Mme Mâache à l'APS, précisant que ces comprimés étaient minutieusement dissimulés à l'intérieur des roues du véhicule.

Quatre personnes (deux de nationalité algérienne et deux autres de nationalité tunisienne) ont été arrêtées lors de cette opération, a-t-elle ajouté.

La valeur totale de cette saisie (véhicule et psychotropes) est estimée à près de 2,35 millions de dinars, a encore fait savoir la chargée de communication des Douanes.

PLAGE PETIT-PARADIS (TIZI-OUZOU): 3 décès par noyade et 10 baigneurs sauvés



Trois baigneurs sont morts noyés et 10 autres ont été sauvés de la noyade lundi sur la plage «Petit paradis» de la commune d'Ait Chafaa, daïra d'Azeffoune (70km au nord de Tizi-Ouzou), a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Le drame s'est produit en début d'après-midi sur cette plage autorisée. La baignade était interdite avec le fanion rouge déployé en raison d'une «mer très agitée», a-t-on précisé. Les victimes décédées, âgées de 16 et 17 ans, étaient originaires du village Tizi Tghidhet dans la commune de Yakourene, a-t-on ajouté. Les baigneurs sauvés, âgés entre 15 et 20 ans, étaient originaires du même village (Tizi Tghidhet).

Ces jeunes se baignaient ensemble au moment du drame, a ajouté la Protection civile, qui a recommandé aux baigneurs de «respecter les fanions indiquant l'état de la mer, ainsi que les consignes des surveillants de baignades sur les plages».

USA:

Un Américain se tranche la gorge pendant son procès pour meurtre

Un Américain a dû être évacué en urgence d'un tribunal du Nebraska lundi après s'être tranché la gorge lors de son procès pour meurtre.

Aubrey Trail, 52 ans, est accusé d'avoir étouffé et démembré une jeune femme avec l'aide de sa compagne Bailey Boswell, qui doit être jugée à l'automne.

Les deux encourent la peine capitale.

Au cinquième jour de son procès devant un tribunal du comté de Saline, il s'est levé en hurlant «Bailey est innocente et je vous maudis», avant de se planter un objet dans la gorge, ont rapporté des journalistes présents à l'audience.

Selon des images diffusées par les télévisions locales, il a été transporté inconscient sur un brancard. En décembre 2017, le cadavre de Sydney Loofe, 24 ans, avait été découvert en morceaux dans des sacs poubelle.

La jeune femme avait disparu 19 jours plus tôt, après avoir rencontré Bailey Boswell via l'application Tinder. Lors de son interrogatoire, Aubrey Trail avait déclaré avoir étranglé la jeune femme «accidentellement».

JUSTICE:

Une dirigeante de Huawei demande au Canada de ne pas l'extrader aux Etats-Unis



Les avocats de la dirigeante du géant chinois des télécoms Huawei, Meng Wanzhou, arrêtée à Vancouver en décembre, ont écrit lundi au ministre canadien de la Justice David Lametti pour lui demander d'abandonner la procédure d'extradition vers les Etats-Unis.

Ils ont indiqué dans un communiqué avoir demandé à M. Lametti d'abandonner une procédure d'extradition jugée «sans fondement», et qu'il en irait mieux ainsi pour les «intérêts nationaux canadiens».

Mme Meng a été arrêtée au Canada à la demande de la justice américaine, qui l'accuse d'avoir contourné les sanctions américaines contre l'Iran mais aussi, via deux filiales, d'avoir volé des secrets industriels du groupe de télécoms américain T-Mobile.

Des accusations contestées par ses avocats.

La directrice financière de Huawei avait été remise en liberté quelques jours plus tard, moyennant le dépôt d'une caution de 10 millions de dollars canadiens (6,6 millions d'euros), le port d'un bracelet électronique et la remise de ses passeports.

L'arrestation de Mme Meng a provoqué une crise diplomatique entre Ottawa et Pékin.

La Chine a arrêté depuis l'ex-diplomate canadien Michael Kovrig et son compatriote consultant Michael Spavor, qu'elle soupçonne d'espionnage, et condamné à mort deux autres Canadiens reconnus coupables de trafic de drogue.

La ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland a récemment écarté l'idée d'une annulation pure et simple de la procédure d'extradition de Meng Wanzhou, comme l'aurait suggéré l'ancien Premier ministre canadien Jean Chrétien.

Le ministre de la Justice David Lametti a refusé de commenter la demande des avocats de Mme Meng.

FRANCE:

Une coulée de lave découverte au sud du volcan sous-marin de Mayotte

Une nouvelle mission scientifique autour du volcan sous-marin de l'île française de Mayotte, découvert en mai dernier, a révélé une coulée de lave au sud du volcan, signe d'une éruption sous-marine, a annoncé lundi Stephan Jorry, géologue de l'Ifremer, lors d'une conférence de presse.

Ce volcan sous-marin, «phénomène exceptionnel» selon le scientifique, avait été découvert lors d'une première mission scientifique en mer, coordonnée par le Centre national français de la recherche scientifique (CNRS), après l'apparition en mai 2018 d'un phénomène de séismes en essaim à Mayotte, île de l'océan Indien, rapporte l'AFP.

D'une surface de 8 km² et d'un volume de 0,2 km³ de magma, la coulée de lave, qui ne provient pas forcément du cône du volcan, est «relativement importante», a précisé le scientifique, chef de la nouvelle mission baptisée Mayobs 2.

«On a rarement pu documenter des éruptions sous-marines, c'est très rare», s'est réjoui le géologue de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer).

Le volcan «n'a pas grossi en taille mais a toujours une activité fluide à son sommet», a souligné Stephan Jorry.

Selon lui, ces fluides, situés dans la colonne d'eau au sommet du volcan, n'atteignent pas la surface.

Depuis mai 2018, Mayotte a subi plus de 1.800 secousses de magnitude supérieure à 3,5 dont une trentaine de mag-



nitude supérieure à 5. L'essaim principal est situé à 10 km à l'est de Petite-Terre, a rappelé le géologue, avec des séismes localisés entre 25 et 50 km de profondeur. La fréquence des séismes «tend à freiner» depuis trois semaines, a précisé Stephan Jorry, même si des secousses de magnitude supérieure à 5 sont encore enregistrées. Cependant, il

n'y a à ce jour pas de lien scientifique établi entre l'activité magmatique et l'essaim de séismes, a précisé Stephan Jorry.

De nouvelles missions scientifiques «sur ce sujet d'intérêt international (...) sont en cours de définition», a expliqué lundi le préfet de Mayotte, Dominique Sorain, et «le travail va s'amplifier».

ENVIRONNEMENT:

La présidente de l'AG de l'ONU appelle à agir pour atténuer les effets des catastrophes liées à l'eau

La présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Maria Fernanda Espinosa Garces, a appelé la communauté internationale à prendre des mesures pour atténuer l'impact des catastrophes liées à l'eau, rapportaient hier des médias.

«Nous devons agir pour atténuer les conséquences des catastrophes liées à l'eau», a-t-elle déclaré lundi pendant la quatrième Session thématique spéciale des Nations unies sur l'eau et les catastrophes, qui se tenait au siège des Nations unies à New York. «Il est crucial que nous continuions (...) à prendre des mesures concrètes pour résoudre ces problèmes dans le cadre de stratégies plus larges de développement durable et de lutte contre le changement climatique», a-t-elle



indiqué. Bien que depuis 1990, plus de 2,6 milliards de personnes aient acquis un accès à une eau potable améliorée, «un être humain sur trois n'a toujours pas accès à une eau salubre.

Plus de 700 enfants de moins de cinq ans meurent encore chaque jour de diarrhées liées à des eaux insalubres», a-t-elle déclaré.

Soulignant que les catastrophes liées à l'eau allaient de pair avec la pauvreté, les déplacements de populations et les conflits, la présidente de l'Assemblée générale a indiqué que ces problèmes pouvaient aller jusqu'à «inverser des progrès durement acquis en matière de développement, détourner des ressources

indispensables et annuler des années d'investissement dans les services publics».

«Nous savons que les catastrophes vont probablement se multiplier, et qu'aucun pays ou secteur n'est à l'abri de leur impact», a-t-elle ajouté. «Les inondations et la sécheresse ne respectent aucune frontière.

Une coopération entre pays au niveau mondial est clairement nécessaire», a-t-elle encore dit soulignant que «davantage de multilatéralisme est clairement nécessaire».

La présidente de l'AG de l'ONU a cité en exemple les cyclones Ildai et Kenneth, qui ont «laissé plus de 2 millions de personnes dans le besoin, un rappel dévastateur du fait qu'environ 90 % des catastrophes naturelles mondiales sont liées à l'eau».

TCHAD:

1 mort et 5 blessés dans une tentative d'évasion d'une prison

Plusieurs prisonniers tchadiens ont tenté de s'évader dimanche de la maison d'arrêt de Bol, dans l'ouest du Tchad, où l'un d'entre eux a été tué par les forces de l'ordre, a souligné lundi une source sécuritaire provinciale.

«La tentative d'évasion a eu lieu quand une vingtaine de prisonniers profitait du moment du repas du soir servis par les geôliers pour tenter de s'enfuir de la maison d'arrêt», a indiqué la même source.

Les membres des forces de l'ordre stationnés devant la prison ont «effectué des tirs de sommation», blessant

«cinq prisonniers et tuant un autre».

Ils ont réussi à «interpeller tous les évadés, excepté un, qui a disparu dans la nature», selon cette même source.

Selon une ONG locale, une manifestation de prisonniers protestant contre les conditions de détention a précédé la tentative d'évasion.

«Il s'en est suivi des coups de feu nourris très inquiétants que tout le monde pensait être une attaque de Boko Haram», a ajouté cette source.

Dans la province du lac Tchad, où se trouve la prison, les incursions du groupe terroriste nigérian Boko Haram

sont fréquentes. «En voulant stopper (les prisonniers), les forces de l'ordre ont tiré des balles à bout portant, tuant un prisonnier sur place et blessant cinq autres», a détaillé cette source, confirmant le bilan transmis par la source sécuritaire.

Toutefois, l'ONG locale a affirmé que «plusieurs prisonniers avaient réussi à plonger dans l'eau du lac Tchad qui borde la prison et avaient réussi à rejoindre les îles environnantes, échappant aux forces de défense et de sécurité».

SELON UN BILAN PRÉSENTÉ LUNDI À L'INSP À ALGER: 1158 cas de piqûres de scorpion dont 6 décès depuis début 2019

Au total, 1158 cas de piqûres de scorpion, dont 6 ayant entraîné des décès, ont été enregistrés à travers le territoire national depuis janvier dernier, selon un bilan présenté lundi à l'Institut national de la Santé publique (INSP) à Alger.

D'après ce bilan, il ressort une «baisse conséquente» du nombre de décès dus à cette espèce d'araignée, comparativement à l'année écoulée qui avait enregistré 46 décès sur un total de 45,132 cas de piqûres, sachant que l'Algérie comptabilise une moyenne annuelle de 50.000 cas de piqûres entraînant entre 50 et 100 décès.

Détaillant ces nouvelles données, la représentante de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Farida Aliane, a fait savoir que sur les 6 décès déplorés, 3 ont été recensés dans la seule wilaya de Ouargla, alors que les wilayas de Tamanrasset, Bordj-Bou Arreridj et Biskra comptabilisent chacune un décès.

Plus globalement, ce sont 20 wilayas qui représentent un «haut risque scorpionique», a-t-elle ajouté, rappelant l'existence, depuis 2002, d'un centre d'extraction du venin à M'Sila et un autre à El-Oued ayant démarré en mai dernier, en attendant l'ouverture prochaine d'un 3ème à Ghardaïa.

De son côté, le Dr Lakhdar Griene, membre du comité national de lutte contre l'envénementation scorpionique, a expliqué que la toxicité de cet araignée «n'est pas liée à la taille et à la couleur», faisant remarquer que sur les 40 espèces de scorpion



existant en Algérie, seules trois sont mortelles pour l'homme.

Tout en attirant l'attention sur le fait que, souvent, ce sont les enfants qui en sont victimes, il a estimé qu'il était «insupportable de continuer à déplorer des décès et recommandé d'analyser la situation pour tenter de trouver des solutions pérennes à cette problématique de santé publique».

Pour le représentant de la Direction générale de la Prévention au ministère de la Santé, le Dr Youcef Terfani, la hausse de l'incidence des piqûres s'explique par plusieurs paramètres, citant la malpropreté du milieu de vie, la précarité des habitations et la propagation des ordures, tout en assurant avoir pris «les dispositions

nécessaires pour une meilleure prise en charge de l'envénementation scorpionique».

Tout en recommandant d'évacuer au «plus vite» la personne piquée vers le centre de soin le plus proche, le Dr Mohamed Lamine Saidani de l'Institut Pasteur, a rappelé que trois caravanes de sensibilisation aux dangers du scorpion ont été organisées depuis 2017, la dernière ayant eu lieu en mars dernier.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur «le déplacement par l'humain» et par le fait des changements climatiques, notamment du scorpion, généralement localisé dans le sud du pays, ce qui ne met pas les régions du nord du pays à l'abri de la toxicité de ce redoutable animal.

Le sérum anti-venin «disponible en quantité suffisante»

Le sérum anti-venin est «disponible en quantité suffisante», a assuré, de son côté, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, le Pr Zoubir Harrat, précisant que cet établissement a produit depuis le début de l'année en cours 54.000 doses de sérum, soit plus de la moitié des besoins annuels, estimés entre 85.000 à 120.000 doses, sachant que la production moyenne annuelle est de 80.000 à 85.000.

«La production se poursuivra les prochains mois.

De plus, nous avons lancé un appel d'offres pour l'acquisition d'un stock afin de pallier à toute demande supplémentaire», a-t-il poursuivi, tout en mettant en avant l'investissement consenti pour la mise à niveau de la production afin de «répondre aux besoins du marché national et d'investir le marché extérieur dans un proche avenir».

Le Dr Harrat a rappelé, à ce propos, que 10 wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud du pays sont impliquées dans la collecte du scorpion aux fins d'extraction du venin destiné à la production du sérum en question à travers des micro-entreprises employant essentiellement des jeunes.

CNAS: Le coût de remboursement des médicaments dépassera les 260 milliards DA à l'horizon 2022



Le coût des médicaments remboursés par la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) va dépasser les 260 milliards de dinars à l'horizon 2022, a indiqué lundi à Blida le directeur du contrôle médical auprès de cet organisme public, Djamel Matari. «Le coût des médicaments remboursables est en constante hausse», a indiqué M. Matari à l'APS en marge du 10e forum régional des médecins praticiens et médecins conseils de la CNAS.

M. Matari a fait cas d'une facture de 148 milliards de médicaments remboursée en 2013, avant d'atteindre les 226 milliards en 2018, avec une prévision de dépasser les 260 milliards de dinars de médicaments remboursés à l'horizon 2022. A l'origine de cette «hausse sensible de la facture de remboursement des médicaments», qui selon Matari, a impacté sur l'équilibre financier de la Cnas, une étude réalisée par des médecins et experts du domaine, a cité principalement «le problème des ordonnances + extravagantes», comportant plus de 11 médicaments», a-t-il signalé. La même étude, d'une durée de six mois, ayant englobé plusieurs wilayas a également fait le constat de nombreux dépassements imputés aux médecins praticiens, à l'origine de pertes financières considérables pour la Cnas, citant notamment la prescription de médicaments à la demande du patient et la prescription d'ordonnances sans aucune relation avec l'état de santé de l'assuré social.

«Nous suivons, de concert avec le ministère de la Santé et le Conseil national de l'ordre des médecins algériens, en vue de mettre un terme à ces dépassements, dans un cadre légal, à travers notamment la sensibilisation des médecins sur l'importance de la responsabilité qui leur est incombée», a souligné, à ce propos, le directeur du contrôle médical auprès de la CNAS. Parmi les médicaments remboursés par la CNAS, 54% concernent le diabète et l'hypertension qui sont remboursés à 100%, a-t-il fait savoir.

Sachant qu'une commission interministérielle (englobant les secteurs de la Santé, du Travail et de l'Emploi et de la Sécurité sociale) est chargée «chaque mois d'actualiser la liste des médicaments remboursables, sur la base de critères scientifiques et médicaux», précisé le même responsable.

«Les arrêts maladie fictifs sont l'autre facteur à l'origine du déséquilibre financier de la CNAS», a relevé Djamel Matari, qui a fait part de la prise d'une batterie de mesures légales pour faire face à ce phénomène, avec pour résultat «une réduction de l'ordre de 3% constatée en la matière, parallèlement à une baisse de 50% dans les congés maladies faisant suite aux congés de maternité», a-t-il expliqué.

Il a cité, entre autres, mesures prises pour faire face à ce phénomène des arrêts maladies, dont les résultats commencent à se faire ressentir, a-t-il dit, «le contrôle de l'état du travailleur le lendemain du jour suivant l'introduction de son arrêt maladie, outre la mise en œuvre de la mesure de contrôle administratif qui permet à la Caisse de se rendre, à l'improviste, au domicile de l'assuré social pour vérifier sa présence, sur place, de 10h00 du matin jusqu'à 16h00».

Des médecins généralistes et des spécialistes des deux secteurs, étatique et privé, des wilayas de Blida, Djelfa, Médéa et Tipasa ont pris part à cette rencontre scientifique, abritée par l'Ecole technique de Sonelgaz de Blida, dans un objectif d'engager un débat sur l'économie de la santé et examiner les moyens les plus à même d'améliorer la prise en charge médicale des citoyens. Cette journée d'études, inscrite au titre d'une série de rencontres régionales, qui seront clôturées le 4 juillet prochain à Alger, vise, également, à «renforcer la coopération entre divers acteurs concernés, en vue de la réduction des pratiques négatives de certains médecins dans la délivrance des congés maladie fictifs et des ordonnances exagérées, entre autres», selon les organisateurs.

APS

OUARGLA: 2.075 scorpions remis à l'annexe de l'Institut Pasteur

Au moins 2.075 scorpions ont été collectés depuis le mois de mai dernier et remis au service d'extraction du venin de scorpions de l'annexe de l'Institut Pasteur à Ouargla, a-t-on appris des responsables cette structure.

Cette collecte de scorpions, dont plus la moitié s'est opérée au mois de juin courant marqué par une forte hausse des températures, s'est effectuée en coordination avec de nombreuses associations locales et des citoyens, moyennant des sommes d'argent, à titre incitatif, à raison 100 DA l'insecte.

Le secteur de la santé de la wilaya d'Ouargla s'est vu

accorder, au début de cette année, d'un premier lot de plus de 2.000 doses de sérum anti-venin de scorpions de la part de l'Institut Pasteur d'Alger.

D'autres dotations sont prévues pour permettre aux établissements et unités de santé de la wilaya d'Ouargla d'assurer une meilleure prise en charge des victimes de ce type d'envénementation.

Selon les statistiques de la direction de la Santé et de la Population d'Ouargla, 2.500 cas de piqûres de scorpions, dont sept (7) ayant entraîné le décès, ont été enregistrés l'année dernière à travers la wilaya.

TLEMSEN: Installation prochaine de 102 kits de connexion dans les établissements sanitaires

Pas moins de 102 kits de connexion seront installés prochainement dans différents établissements sanitaires de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris lundi de la direction de la santé et de la population.

L'opération touchera le siège de la direction de la santé, les établissements de santé publique, les polycliniques et les services d'épidémiologie et de médecine préventive réparties à travers la wilaya, a-t-on indiqué, dans un communiqué.

Cette opération, qui s'insère dans

le cadre du programme du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en collaboration avec Algérie Télécom, vise à relier des établissements de santé au satellite algérien «Alcom Sat 1» pour les raccorder à internet, a-t-on souligné. Cette initiative vise à intégrer la nouvelle technologie d'utilisation quotidienne aux établissements sanitaires et des applications nouvelles, notamment la télémédecine, la numérisation des données au registre électronique et assurer le secret total des dossiers médi-

caux, en plus de l'échange d'expériences et d'informations entre personnels du secteur de la santé de la wilaya.

Deux sessions de formation au profit des informaticiens de la direction de la santé et de la population ont été effectuées en avril dernier comme complément à la session de formation des fonctionnaires des technologies d'informations exerçant dans les établissements de santé publique à l'Ouest du pays tenues fin décembre dernier.

COUP DE SOLEIL LES GESTES D'URGENCE

Malgré toutes les recommandations, vous vous êtes laissée avoir par les morsures du soleil et vous voilà arborant de jolis (et cuisants) coups de soleil. Nos conseils pour les soulager au plus vite.

Le coup de soleil correspond à une brûlure au 1er degré provoquée par surexposition de la peau aux UVB et aux UVA. La peau est rouge, "érythémateuse", sensible. Les couches supérieures de l'épiderme souffrent d'un trop plein de soleil, vécu comme une agression. Voici quelques gestes à faire sans tarder pour apaiser votre coup de soleil et accélérer sa guérison.

Soulagez l'inflammation

Dès que vous vous rendez compte que votre peau est trop rouge et avant même de ressentir les premières douleurs, prenez un cachet d'ibuprofène (type Advil ou Nurofen) afin de stopper rapidement le processus d'inflammation et éviter que la douleur ne devienne rapidement trop insupportable.

Refroidissez la peau

Prenez la direction de la douche pour apaiser la peau et éliminer toute trace de sable, de chlorure ou d'eau salée qui ne font que causer plus d'irritations. Le mieux est encore de prendre un bain dans une eau fraîche (la plus froide que vous puissiez supporter) additionnée de flocons d'avoine pour bénéficier d'un pouvoir calmant supplémentaire.

La recette : versez deux verres de flocon d'avoine dans un sachet en mousseline ou une chaussette fine et fermez avec un élastique. Suspendez-le au robinet de la baignoire et faites couler l'eau du bain dessus : l'eau va devenir laiteuse. Baignez-vous pendant une quinzaine de minutes. Vous pouvez également passer le sachet de flocons sur les coups de soleil.

Hydratez de l'intérieur...

Non seulement le coup de soleil déshydrate votre peau, mais il déshydrate aussi tout le reste de votre corps, ce qui explique



pourquoi vous vous sentez souvent fatiguée après une journée au soleil. Donc pensez à boire beaucoup plus d'eau que d'habitude et à manger des fruits gorgés d'eau comme la pastèque, le melon jaune ou le raisin.

... et hydratez de l'extérieur

On connaît les vertus digestives du jus d'aloë vera, mais utilisé sous forme de gel, cette plante possède d'incroyables propriétés cicatrisantes et adoucissantes. L'aloë vera fait merveille pour soulager les brûlures du soleil car il contient des acides aminés (7 des 8 essentiels, 11 des 14 secondaires).

essentiels à la régénération des cellules de la peau et des enzymes anti-inflammatoires. La recette : appliquez une fine couche de gel d'aloë vera (vendu en magasin bio) sur les coups de soleil et laissez la peau absorber le produit avant d'en remettre une couche, fait merveille pour soulager les brûlures du soleil car il contient des acides aminés (7 des 8 essentiels, 11 des 14 secondaires) essentiels à la régénération des cellules de la peau et des enzymes anti-inflammatoires.

Le temps de guérison d'une brûlure du premier degré est de 3 à 6 jours. Surtout ne

vous ré-exposez pas au soleil avant que la rougeur ait totalement disparu. Et pensez à appliquer votre écran solaire au moins une demi-heure avant de sortir. Rappelez-vous : 5 coups de soleil augmentent de 80% les risques de mélanome !

Attention : si quelques heures après l'exposition, de petites bulles, parfois même des cloques (qu'il ne faut pas percer) apparaissent et que la douleur est très vive, vous souffrez probablement d'une brûlure du second degré. Rendez-vous chez le médecin qui s'assurera que la brûlure n'est pas infectée.

PISCINE : LE CHLORE NE NOUS PROTÈGE PAS DE TOUT

Vous pensez que le chlore des piscines vous protège des infections ? Les statistiques du Centre de contrôle des maladies américaines pourraient bien vous faire revenir sur votre (bon) jugement. Au cours des années 2011-2012, date des dernières statistiques du Centre de contrôle des maladies (CDC) américain, le nombre d'infections attrapées dans des piscines (que ce soit dans des gymnases, des centres de vacances ou des hôtels de luxe) a fortement augmenté, touchant 1788 personnes et causant un décès. À l'heure où tout le monde se presse autour des bassins et des points d'eau pour tenter d'échapper à la canicule, le CDC attire l'attention sur les trois principales infections que l'on peut y attraper.

Une infection à cryptosporidium. Le cryptosporidium est un parasite qui finit dans l'eau si des matières fécales (même de simples traces) d'une personne infectée pénètrent

dans la piscine. Comme ce parasite est résistant au chlore et qu'il peut survivre longtemps en dehors du corps, il peut provoquer des nausées et des diarrées chez une personne qui avalerait accidentellement l'eau de la piscine.

Pour vous protéger : n'avez en aucun cas l'eau de la piscine et ne vous touchez jamais le visage et la bouche avec les mains tant que vous ne vous êtes pas savonné en sortant du bassin.

Une irritation des yeux. Cela peut arriver si vous êtes allergique au chlore, bien sûr. Mais cela arrive surtout en raison d'une réaction chimique qui se produit lorsque le chlore entre en contact avec de l'urine. Un troisième composé se crée alors par réaction chimique, rendant l'eau des piscines agressive pour les yeux. Pour vous protéger : portez une paire de lunettes bien ajustée à chaque fois que vous vous baignez.



La folliculite du bain chaud. Cette forme de folliculite (une infection des follicules pileux par une bactérie) se produit le plus souvent après un séjour dans un spa dont le niveau de chlore serait insuffisant pour empêcher la prolifération de la bactérie pseudomonas. Dans les heures (et jusqu'à 5 jours) qui suivent l'exposition à cette bactérie, une éruption cutanée et des dé-

mangeaisons apparaissent, souvent sur les zones de peau en contact avec le maillot de bain. C'est inconfortable mais ce n'est pas grave. Pour vous protéger : après un séjour dans un spa ou un bain à remous, douchez-vous et savonnez-vous sans tarder et lavez systématiquement votre maillot de bain avant de le porter à nouveau.

CANCER DE LA PEAU

De plus en plus de mélanomes avant 40 ans



Une étude menée par la célèbre clinique Mayo aux États-Unis montre que l'incidence des cancers de la peau a été multipliée par 9 chez les femmes de moins de 40 ans. Une augmentation qui s'expliquerait par l'usage croissant des cabines de bronzage.

Dès que les beaux jours reviennent il est tentant de s'offrir quelques séances de bronzage en cabine pour essayer de gagner notre teint blafard. Un geste qui est même quasiment devenu automatique pour les jeunes Américaines qui s'adonnent à ces séances de bronzage sans songer aux conséquences pour leur peau.

La conséquence de cet abus d'UV artificiels vient, une nouvelle fois, d'être pointée du doigt par les médecins de la célèbre Mayo Clinic: le nombre de cancers de la peau et plus particulièrement le nombre de mélanomes, le type de cancer de la peau le plus agressif, a été multiplié par 8 chez les femmes de moins de 40 ans et multiplié par 4 chez les hommes de la même tranche d'âge.

Il y a pourtant déjà trois ans que le Centre international de la recherche sur le cancer a tiré la sonnette d'alarme en classant comme « cancérogènes » les rayons UV de cabines de bronzage. En 2009 déjà le CIRC, en s'appuyant sur l'analyse d'une vingtaine d'études, démontrait que l'exposition aux radiations solaires artificielles avant l'âge de 39 ans augmentait de 75% le risque de mélanome.

Ce sont des chiffres tout aussi alarmants qui sont avancés par le Dr Brewer, responsable de l'étude de la Mayo Clinic, qui a analysé le style de vie des patients âgés de 18 ans à 39 ans, diagnostiqués pour la première fois d'un mélanome entre 1970 et 2009: « Nous nous attendions à une nette augmentation du nombre de cancers de la peau comme les études précédentes l'ont montré mais nous avons trouvé des incidences encore plus élevées surtout chez les personnes dans la vingtaine et la trentaine » explique le Dr Brewer qui insiste sur « l'importance de campagnes pour réduire les facteurs de risque du cancer de la peau et la nécessité d'alerter les jeunes des effets des cancérogènes des lampes à bronzer ».

MÉNINGITE BACTÉRIENNE

UNE CAMPAGNE POUR RELANCER LA VACCINATION

A l'occasion de la journée mondiale contre la méningite, le collectif « Ensemble contre la méningite » se mobilise pour sensibiliser le grand public et les professionnels de la santé sur cette maladie foudroyante et contagieuse.

Malgré les recommandations des autorités sanitaires, le vaccin contre la méningite reste largement boudé par les Français. Le collectif d'associations de patients « Ensemble contre la méningite » a décidé d'agiter lors de la journée mondiale contre la méningite, en lançant une campagne de communication et de sensibilisation baptisée « Protégeons nos enfants, Protégeons notre avenir ». Le but : d'apprendre aux parents à réagir vite et efficacement face aux symptômes de la maladie et inciter à la vaccination.

Si plupart des méningites sont virales et peu dangereuses, la méningite bactérienne est une maladie foudroyante, contagieuse et peut mettre en jeu le pronostic vital. « Toutes les dix minutes dans le monde, une personne meurt d'une méningite bactérienne », rappelle le collectif. Parmi les survivants, environ 6% présentent des séquelles précoces et graves telles que des atteintes cérébrales, des difficultés d'apprentissage, une perte de l'audition ou l'amputation d'un membre. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus touchés. Pour la campagne, la photographie Anne Geddes a réalisé quinze portraits d'enfants resca-

Une hospitalisation rapide

Chez le nourrisson, en cas de fièvre, teint blême, présence de taches, perte de l'appétit, vomis-



sement à jet, pleurs ou gémissements, fontanelle légèrement bombée vers l'extérieur, refus de tout contact physique, apathie et sensibilité à la lumière, les parents doivent immédiatement appeler le 15 ou consulter au plus vite. Chez l'adolescent, les symptômes sont: une fièvre brutale, le teint blême et la présence de taches, les nausées et vomisse-

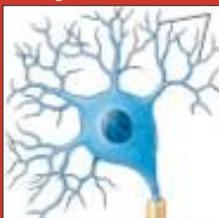
ments, les céphalées, un état de somnolence et confusion, une raideur de la nuque, la sensibilité à la lumière et des courbatures. Les premiers symptômes rassemblent souvent à ceux de la grippe, ce qui rend le diagnostic précoce difficile à réaliser. Pourtant, une hospitalisation et une administration rapide d'antibiotiques sont nécessaires pour traiter

la maladie. « Compte tenu de la progression rapide de l'infection, l'issue peut-être fatale malgré un traitement approprié et une intervention médicale rapide », rappellent les membres du collectif.

Cet hiver à Nice, quatre personnes sont décédées d'une méningite bactérienne en l'espace de trois semaines.

Paralysie : deux études prometteuses pour réparer les nerfs

Deux pistes prometteuses ont été évoquées par des équipes de chercheurs britanniques et allemands. L'une utilise la thérapie génétique et l'autre, une éventuelle méthode pharmacologique. Les personnes souffrant d'une blessure à la colonne vertébrale pourraient retrouver l'espoir de récupérer l'usage de leurs membres inférieurs. Deux études à ce sujet ont été réalisées et publiées au même moment. La première, menée par une équipe de chercheurs du King's College de Londres et parue dans le *Journal of Neuroscience*, rapporte l'utilisation d'une thérapie génétique afin que les fibres nerveuses puissent reprendre leur croissance sans être gênées par le tissu cicatriciel qui recouvre la lésion de la moelle épinière. De précédentes études avaient permis d'identifier une enzyme capable de digérer ce tissu, mais impliquait des injections doulou-



reuses à répétition. Les chercheurs britanniques ont appliqué la thérapie génétique à ce domaine afin d'injecter l'enzyme une seule fois, tout en permettant aux cellules de la moelle épi-

nière de produire cette substance. Déclencher la croissance et la réparation. Les premiers tests sur les souris ont obtenu des résultats très prometteurs. Après 12 semaines de traitement, les souris avaient retrouvé l'usage de leurs pattes et la réaction inflammatoire autour de la lésion avait été limitée. Pour la deuxième étude, publiée par la revue *Nature Communications*, des chercheurs allemands et britanniques se sont concentrés sur la capacité du système nerveux central d'induire la régénération des fibres nerveuses endommagées. Les scientifiques ont identifié une protéine capable d'augmenter la croissance de ces fibres. « L'objectif ultime est de développer une méthode pharmacologique pour déclencher la croissance et la réparation des nerfs », déclare le principal auteur de cette étude, le professeur Simone Di Giovanni.

MAURITANIE/ PRÉSIDENTIELLE: Heurts entre policiers et manifestants de l'opposition à Nouakchott

Des heurts ont éclaté lundi à Nouakchott entre policiers et manifestants de l'opposition qui tentaient d'organiser un sit-in devant le siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour contester contre les résultats de la présidentielle de samedi, ont rapporté mardi des médias. La CENI avait annoncé que le candidat de la majorité présidentielle, Mohamed Cheikh El-Ghazouani, était sorti vainqueur de la présidentielle au premier tour avec 52,01% des suffrages.

Cette victoire est contestée par quatre de ses adversaires qui ont appelé à une manifestation «pacifique» devant le siège de la CENI pour dénoncer «des fraudes».

La manifestation n'ayant pas pu avoir lieu, les rues menant au siège de la CENI étant bouclées par les forces de l'ordre, les manifestants ont affronté la police et érigé des barricades avec des pneus brûlés sur plusieurs artères du nord de la capitale.

Selon des sources informées, il y a des blessés et des arrestations.

MALI: 8 morts dans des attaques terroristes présümées dans le centre du pays

Des attaques séparées contre des civils, perpétrées dans le centre du Mali par de présumés terroristes ont fait huit morts au cours du dernier week-end, a indiqué hier une source sécuritaire.

Des hommes armés non identifiés ont attaqué dimanche les villages de Pèdè et d'Anana dans la commune de Dioungani dans le cercle de Koro au centre du Mali, faisant deux morts et un blessé, ont précisé les mêmes sources.

Toujours au centre, le chef du village de Hombori, dans le cercle de Douentza (région de Mopti), a été assassiné ce week-end par des hommes armés. Au même moment, Moussa Dembélé, 3e adjoint au Maire de Ouenkoro dans le cercle de Bankass au centre du Mali, a été enlevé par des présumés terroristes. Dans le cercle de Macina dans la région de Ségou, des hommes armés ont attaqué le hameau Noumoudaga du village de Soumini.

Cinq personnes ont été tuées et neuf autres blessées. Selon des témoins sur place, les assaillants au nombre d'une dizaine étaient venus à bord d'un pick-up.

ÉTHIOPIE: Djibouti condamne la tentative de coup d'Etat

Djibouti condamne avec fermeté la tentative de coup d'Etat perpétrée samedi dernier dans la région d'Amhara, dans le nord de l'Éthiopie, a annoncé un communiqué officiel publié par la presse locale. Le gouvernement djiboutien a dénoncé «un acte lâche et criminel qui visait à renverser le pouvoir central éthiopien en créant une situation d'instabilité et d'anarchie», précise le communiqué.

«Djibouti réaffirme son soutien aux autorités légitimes de la République fédérale et démocratique d'Éthiopie et réitère sa volonté de se désolidariser de toute tentative visant à compromettre l'unité du peuple éthiopien et à se substituer aux autorités légitimes en violation de l'ordre constitutionnel», ajoute le texte.

Le document a noté enfin que Djibouti se fait le devoir d'apporter son appui aux «réformes audacieuses» que le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a initiées en vue de «la consolidation des avancées économiques et de l'enracinement des valeurs démocratiques dans ce pays voisin qu'est l'Éthiopie».

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC: Le Polisario saisit le Conseil de sécurité sur l'expulsion d'avocats du Sahara occidental occupé

Le Front Polisario a fermement condamné l'expulsion menée à Laâyoune occupée par les autorités marocaines contre des observateurs internationaux qui devaient assister au procès de la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi, poursuivie pour ses activités de défense des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

Dans une lettre adressée lundi à l'actuel président du Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur koweïtien Mansour al-Otaibi, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Ammar, a dénoncé la décision arbitraire des autorités d'occupation marocaines d'expulsion d'observateurs internationaux espagnols et américains dès leur arrivée à l'aéroport de Laâyoune, capitale du Sahara occidental occupé.

Le diplomate sahraoui a affirmé que les autorités marocaines ont empêché lundi l'accès à Laâyoune occupée aux avocats espagnols Miguel Angel Jerez, Jose Maria Costa et Ines Miranda, qui ont été pourtant accrédités par le Conseil général du droit espagnol (CGAE).

Il a, également, évoqué dans sa lettre, le cas de deux autres membres de l'Association du barreau américain qui ont été expulsés samedi par les autorités marocaines alors qu'ils devaient assister au procès de Mme Khalidi en qualité d'observateurs internationaux.

Le procès contre la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi, accusée d'avoir exercé le métier de journaliste sans autorisation préalable, devait avoir lieu lundi, mais le tribunal de première instance de Laâyoune a décidé, pour la second fois, de son report au 8 juillet prochain.

«Je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil de sécurité sur notre ferme condamnation de cet acte provocateur qui témoigne une fois de plus des tentatives incessantes du Maroc pour maintenir les territoires occupés du Sahara occidental fermés aux observateurs internationaux et aux journalistes», a souligné le représentant du Front Polisario aux Nations unies.

Il a ajouté, dans ce contexte, que l'expulsion répétée du Maroc des observateurs internationaux et des médias du Sahara occidental occupé n'est qu'une tentative de dissimulation des crimes commis par les forces



d'occupation marocaines contre des civils sahraouis».

Appel à l'ONU pour protection des Sahraouis

S'élevant contre les pratiques répressives des forces d'occupation marocaines dirigées contre les Sahraouis, M. Ammar a fait état d'une politique de «persécution» et de violences systématiques de la part du Royaume marocain à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme, de militants d'ONG et de journalistes sahraouis et étrangers enquêtant sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

A ce propos, il a cité le récent rapport de l'ONG Reporters sans frontières, qui a souligné que le Sahara occidental, demeure «un désert pour les journalistes» et «un territoire isolé du reste du monde et constitue une zone interdite aux hommes de la presse».

Par ailleurs, le diplomate sahraoui a attiré l'attention du Conseil de sécurité sur la poursuite du fléau des mines anti personnelles marocaines au Sahara occidental occupé causant de nombreuses victimes parmi des civils.

«Le 19 juin 2019, deux Sahraouis ont été grièvement blessés à la suite de l'explosion d'une mine près de Bir Guendouz, un nouvel incident rappelant qu'il est urgent de faire pres-

sion sur le Maroc pour qu'il mène des activités de déminage et qu'il respecte les instruments internationaux interdisant l'utilisation de mines terrestres et d'armes connexes», a souligné le représentant du Front Polisario à l'ONU.

Citant le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres qui a insisté à maintes reprises sur la nécessité de surveiller la situation des droits de l'Homme, et ce, de manière indépendante, impartiale, globale et durable dans les territoires sahraouis occupés, afin d'assurer la protection des Sahraouis, M. Ammar a affirmé, dans ce sillage, qu'il est «essentiel que le Conseil de sécurité exerce les pressions nécessaires sur le Maroc pour que les observateurs des droits de l'Homme et les experts internationaux puissent se rendre au Sahara occidental sans restrictions et pour qu'ils puissent librement faire état de la situation des droits de l'Homme».

Le responsable sahraoui a appelé, en outre, l'ONU à s'engager «juridiquement» et «moralement» pour assurer la protection des droits de l'Homme dans le Sahara Occidental occupé, en attendant la décolonisation du territoire conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, prévoyant le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre d'un référendum.

NIGER: Adoption du code électoral révisé sans l'opposition

Le Parlement nigérien a adopté le nouveau code électoral prenant en compte d'importantes modifications, par les 133 voix des députés présents, l'opposition parlementaire ayant quitté la séance plénière avant l'examen du projet de texte, selon des sources officielles.

Les nouvelles modifications apportées au code électoral adopté, portent, entre autres, sur une augmentation des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), dont les membres passent de 13 à 19, avec cinq représentants de la majorité, cinq de l'opposition et deux autres des



partis non affiliés, et la présence d'un représentant de chaque candidat à l'élection présidentielle au sein de la Commission électorale lors des élections.

Toutefois, plusieurs articles du code électoral restent la pomme de la discorde entre majorité et opposition, notamment l'article 8, qui rend inéligi-

ble toute personne condamnée à un an de prison, ce qui disqualifie d'office l'opposant Hama Amadou.

Celui-ci, qui est principal adversaire politique du président nigérien Mahamadou Issoufou, a été condamné par contumace à un an de prison pour une affaire des «bébés importés». Pour l'opposition, la non satisfaction de ses exigences par rapport à ces points «ne garantit donc désormais plus un déroulement démocratique des prochains scrutins» législatifs et présidentiels prévus en 2020 et 2021 au Niger.

TENSIONS DANS LE GOLFE: L'Iran doit privilégier les solutions diplomatiques

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont appelé lundi l'Iran à privilégier les «solutions diplomatiques» pour apaiser les tensions actuelles.

«Nous appelons l'Iran à cesser toute action qui pourrait menacer la stabilité régionale et nous exhortons à des solutions diplomatiques pour faire baisser les tensions», ont indiqué ces pays dans un communiqué conjoint.

Ce texte a été publié par les Etats-Unis au moment où le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, cheville ouvrière de la politique de «pression maximale» contre l'Iran, effectue une visite aux Emirats et en Arabie saoudite, deux alliés de Washington et grands rivaux de Téhéran.

Tendues depuis le retrait unilatéral des Etats-Unis en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire et le rétablissement de lourdes sanctions américaines contre Téhéran, les relations entre l'Iran et les Etats-Unis se sont encore dégradées après des attaques, à l'origine inconnue, de pétroliers dans le Golfe en mai et juin.

Le président américain Donald Trump a imputé ces attaques dans un passage stratégique pour les



exportations de pétrole à Téhéran, qui a démenti.

«Ces attaques menacent les voies maritimes internationales (...).

Les bateaux et leurs équipages doivent pouvoir naviguer en sécurité dans les eaux internationales», ont estimé les quatre pays signataires de la déclaration commune.

Les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran ont été encore exacerbées

avec la destruction le 20 juin par un missile iranien du drone américain - dans l'espace aérien iranien selon Téhéran, dans l'espace aérien international selon le Pentagone.

Les quatre pays ont aussi exprimé leur inquiétude après une attaque revendiquée par les éléments du mouvement Houthi contre un aéroport en Arabie saoudite ayant fait un mort dimanche soir.

PALESTINE: Tunisie: la question palestinienne «est une porte pour la paix au monde» (UGTT)

«La question palestinienne est une porte pour la paix au monde», a déclaré secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) Nouredine Tabboubi, lors d'une rencontre d'information sur la question palestinienne.

S'exprimant lors de cette rencontre, organisée lundi en partenariat avec l'ambassade de Palestine en Tunisie, sur la conférence de Bahreïn prévue mardi à Manama à l'initiative des Etats-Unis, le responsable syndical a signalé que «l'argent dépensé par certains pays du Golfe pour bombarder le Yémen ou la Syrie devrait être dépensé pour soutenir la question palestinienne et ce, non pas seulement à travers les conférences économiques comme celle du Bahreïn». Des représentants de la société civile et de partis politiques tunisiens ainsi que des syndicalistes ont pris part à cette rencontre, a rapporté l'agence de presse TAP. M. Tabboubi a annoncé, lors de la rencontre, que l'UGTT avait décidé d'organiser une marche populaire le 8 juillet prochain à Tunis pour «soutenir la question palestinienne et dénoncer tous les complots qui la menacent».

De son côté, l'ambassadeur de Palestine en Tunisie, Hayel Fahoum, a indiqué que «tous les complots ont été dévoilés», ajoutant que «le soutien de l'UGTT à la question palestinienne témoigne de son soutien à toutes les questions justes dans le monde».

Il a en outre indiqué que «les parties qui soutiennent le sionisme le paieront cher dans l'avenir étant donné que la question palestinienne est liée à l'histoire et à l'avenir de toute la nation».

Il a fait ces déclarations alors que des centaines de Palestiniens ont manifesté lundi à la conférence économique prévue à Bahreïn sous l'égide des Etats-Unis, en l'absence d'un règlement politique du conflit avec Israël.

ÉTATS-UNIS: Bolton appelle Téhéran à de «véritables» négociations sur le dossier nucléaire

Le conseiller américain à la sécurité nationale, John Bolton, a affirmé, hier, que la porte reste ouverte à de «véritables» négociations avec Téhéran sur le dossier nucléaire, au lendemain de nouvelles sanctions décrétées par Washington ciblant de hauts responsables iraniens, ont rapporté des médias locaux. Le président américain, Donald Trump, a imposé lundi des sanctions notamment contre le guide suprême Ali Khamenei et le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, mais «en même temps le président a laissé la porte ouverte à de véritables négociations», a souligné M. Bolton lors d'une visite au Proche-Orient. «Tout ce que l'Iran a à faire, c'est emprunter cette porte ouverte», a-t-il déclaré à l'occasion d'une «rencontre tripartite avec ses homologues russe et israélien». «Au moment où nous parlons, les représentants de la diplomatie américaine affluent vers le Moyen-Orient à la recherche d'un chemin vers la paix. En réponse, l'Iran a observé un silence assourdissant», a estimé M. Bolton lors d'une déclaration commune devant la presse. Après l'annonce de nouvelles sanctions américaines contre Téhéran, suite à l'affaire du drone américain abattu par Téhéran, le président iranien Hassan Rohani a accusé, mardi, «des Etats-Unis de mentir lorsqu'ils disent vouloir négocier».

En imposant de nouvelles sanctions «stériles», visant cette fois-ci le chef de la diplomatie iranienne, les Etats-Unis ont décidé de fermer de manière «permanente» la voie de la diplomatie entre Washington et Téhéran, a dénoncé le président Rohani. «Imposer des sanctions stériles contre le guide suprême de l'Iran l'ayatollah Ali Khamenei et le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, c'est fermer de façon permanente la voie de la diplomatie avec le gouvernement prêt à tout de Trump», a soutenu le président iranien. «Le gouvernement du président américain Donald est en train de détruire tous les mécanismes internationaux existants destinés à assurer la paix et la sécurité mondiale», a affirmé, de son côté, le porte-parole de la diplomatie iranienne M. Moussavi. Les Etats-Unis ont annoncé lundi des sanctions présentées comme «dures» et frappant la République islamique.

APR

RUSSIE: La Russie autorisée à revenir à l'Assemblée du Conseil de l'Europe

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a voté dans la nuit de lundi à hier un texte rendant possible le retour de la Russie dans cette instance, ce qui devrait mettre un terme à cinq ans de crise institutionnelle avec Moscou.

Au terme de quatre heures de débat houleux, suivies de presque cinq heures de vote sur des amendements, 118 parlementaires des Etats membres du Conseil de l'Europe ont finalement accepté que la Russie puisse dès mardi présenter une délégation.

Ce vote devrait permettre à la Russie de participer mercredi à l'élection du secrétaire général de l'organisation paneuropéenne de défense des droits de l'Homme.

Quelque 62 parlementaires ont voté contre le texte et dix se sont abste-



nus. L'APCE est l'un des organes du Conseil de l'Europe, qui rassemble des délégations d'élus des 47 Etats membres.

Elle n'a pas de pouvoir contraignant mais émet des recommandations ou demande des comptes aux gouvernements sur les droits de l'Homme ou la démocratie. Depuis 2014, elle était aussi une scène délocalisée du conflit entre la Russie et

l'Ukraine. Pour sanctionner l'annexion de la Crimée, la délégation russe à l'APCE s'était vu en 2014 privée de ses droits de vote au sein de l'instance.

Moscou avait rétorqué en boycottant l'instance, puis, depuis 2017, en cessant de payer sa contribution annuelle au budget du Conseil de l'Europe.

Voulant la garantie de ne plus être sanctionnée, la Russie a menacé de

quitter purement et simplement l'organisation, ce qui aurait été une première et aurait privé les citoyens russes de tout recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), le bras juridique du Conseil de l'Europe.

Une situation extrême que la majorité des pays ont voulu éviter, même si d'autres comme l'Ukraine, soutenue par les pays baltes et le Royaume-Uni, estiment que la réouverture de la porte aux Russes est comparable à une première brèche dans les sanctions occidentales imposées à Moscou pour avoir annexé la Crimée.

Le texte adopté permet exceptionnellement à un pays de présenter une délégation en cours d'année, et exclut la possibilité de la priver de ses principaux droits de vote.

BELGIQUE: Arrestation d'un homme suspecté d'avoir préparé un attentat contre l'ambassade américaine à Bruxelles

Un Belge suspecté d'avoir planifié une attaque contre l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles a été arrêté samedi matin et inculpé lundi notamment de «tentative d'attentat dans un contexte terroriste».

Le suspect, identifié par le parquet fédéral belge par ses seules initiales, «M. G.», a été inculpé également de «préparation d'une infraction terroriste», a précisé le parquet

dans un communiqué. Il a été écroué. L'homme, âgé d'une quarantaine d'années, était surveillé par la police, et il «avait attiré l'attention sur lui en raison de son comportement», a expliqué une source proche du dossier.

Le suspect, arrêté dans le centre de Bruxelles par la cellule antiterroriste de la police fédérale belge, nie les faits.



ESPACE

Trois astronautes reviennent sur Terre après une mission sur l'ISS

L'astronaute américaine Anne McClain, le Canadien David Saint-Jacques et le Russe Oleg Kononenko sont revenus sur Terre hier après une mission de plus de six mois à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS).



Anne McClain, Oleg Kononenko et David Saint-Jacques – qui a battu le record de temps passé dans l'espace par un Canadien – se sont posés dans la steppe du Kazakhstan à 2h47 GMT.

Leur départ pour la station orbitale, le 3 décembre, s'était déroulé avec une certaine inquiétude car il suivait la mésaventure arrivée mi-octobre au Russe Alexei Ovtchinine et à l'Américain Nick Hague: environ deux minutes après leur décollage, leur vaisseau Soyouz avait explosé et ils avaient été contraints à un atterrissage d'urgence.

Les deux hommes s'en étaient sortis indemnes mais l'incident, le premier de cette ampleur dans l'histoire de la Russie post-soviétique, avait représenté un nouveau coup dur pour l'industrie spatiale du pays. Avant leur départ pour l'espace, Anne McClain, Oleg Kononenko et David Saint-Jacques s'étaient montrés optimistes et le ton n'a

pas changé lors de leur séjour à bord de la station orbitale, l'un des derniers exemples de coopération active entre Moscou et les pays occidentaux. «Une nuit magnifique au-dessus de l'Afrique pour ma dernière nuit sur l'ISS», a noté sur Twitter Anne McClain, 40 ans, qui a réalisé deux sorties spatiales au cours de cette première mission.

L'ISS faisant le tour de la Terre en environ 90 minutes, son collègue David Saint-Jacques, 49 ans, a pu lui s'émerveiller une dernière fois de la vision du Canada avant de rentrer. «La Colombie-Britannique et le Nunavut... La vue de ces paysages canadiens grandioses me manquait», a tweeté l'astronaute de l'agence spatiale canadienne (ASC).

David Saint-Jacques, qui effectuait également son premier séjour, a repoussé le record de temps passé dans l'espace par un Canadien: 204 jours, contre 187 pour son

compatriote Robert Thirsk.

Le trio avait été rejoint en mars par Alexei Ovtchinine et les Américains Nick Hague et Christina Koch. Cette dernière devrait passer près de onze mois sur la station, battant le record du plus long séjour spatial effectué par une femme, a indiqué la NASA en avril.

Le record actuel est détenu par une autre astronaute américaine, Peggy Whitson, qui a passé 288 jours sur l'ISS entre 2016 et 2017. Les Russes dominent quant à eux le cumul de jours passés en apesanteur. A son retour sur Terre mardi, Oleg Kononenko a atteint 737 jours en orbite au terme de sa quatrième mission. A 55 ans, il est à une mission de battre le record absolu de son compatriote Guennadi Padalka (879 jours). Le prochain lancement vers l'ISS est prévu le 20 juillet: il emportera un Américain, un Russe et un Italien.

EQUATEUR

L'Unesco étend la réserve de biosphère des îles Galapagos à la zone marine

L'Unesco a agrandi de près de 15 millions d'hectares la réserve de biosphère des îles Galapagos, qui s'étend désormais à la partie marine de l'archipel, a annoncé lundi le ministère équatorien de l'Environnement. Le Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère, réuni à Paris, a approuvé l'extension de la réserve de biosphère (...) de 14,6 millions d'hectares et sa nouvelle dénomination comme réserve de biosphère des Galapagos», a précisé le ministère dans un communiqué. Baptisée jusque-là «réserve de biosphère de l'archipel de Colomb», l'autre nom des Galapagos, cette dernière ne comprenait que la partie terrestre, soit une superficie de 772.000 hectares. La décision de l'Unesco «fait de la réserve de biosphère l'une des aires marines d'importance internationale parmi les plus grandes du monde», a souligné le ministère. L'archipel équatorien des Galapagos, déclaré Patrimoine naturel de l'Humanité par l'Unesco en 1978, est situé à un millier de km des côtes sud-américaines et compte 25.000 habitants. Sa flore et sa faune uniques au monde intéressent particulièrement les scientifiques.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE NACIRIA
COMMUNE D'Ouled Aïssa
NIF: 098435265074119

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément Aux dispositions de l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de L'assemblée populaire communal d'Ouled-Aïssa informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales de marché N°02/2019 déjà paru dans les journaux Nationaux :

- DK News le du 18/05/2019.
- النهار du 19/05/2019.
- BOMOP du 16/05/2019 au 02/06/2019.

Afin de réaliser le projet :

" Réalisation d'un réservoir d'eau de 2000 m3 à BEKOUCHE "

Que suite à l'opération d'évaluation des offres effectuée le 06/06/2019, la réalisation du projet a été attribuée Provisoirement comme suit:

Désignation projet	Entreprise	Note technique	Montant	Délai	Observations
" Réalisation d'un réservoir d'eau de 2000 m3 à BEKOUCHE "	ETBPH /TCE MOUAZER Abderrezak Ren 05 juillet BAGHLIA BOUMRDES	33.91/55	39.817.400,00 DA	11 MOIS	Offre Financière moins disant

Conformément Aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours, auprès du comité des marchés, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent Avis.

DK NEWS

Anep : 1916014389 du 26/06/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIAR D'OUED FODDA
COMMUNE DE BENI RACHED
NIF: 098402139023136

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...05./2019

La commune de BENI RACHED, lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05./2019 pour la réalisation du projet suivant :

-aménagement urbain de cite 50 logement beni rached centre

Les entreprises intéressées par la présente offre et qualifiées dans le domaine travaux public ou bâtiment ou répondant aux capacités minimales suivantes le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en travaux public ou bâtiment (Catégorie Trois (3) et Plus) ,peuvent se présenter au bureau des marchés publics de l'APC de beni rached pour retirer le cahier des charges contre paiement d'un montant de 10.000 00 DA auprès du régisseur communal de beni rached.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n.05./2019 " intitulé du projet... " A Monsieur le P/APC DE BENI RACHED L'offre doit être accompagnée d'un dossier réglementaire comprenant les pièces suivantes:

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie soigneusement ,signée, datée et paraphée
- Déclaration de probité dûment remplie soigneusement ,signée, datée et paraphée
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

a-capacités professionnelles le Certificat de qualification et de classification principale activité principale en travaux public ou bâtiment, (Catégorie trois (3) et Plus).

b-capacités financières : les bilans financiers des trois dernières années (2016-2017-2018) portant accusé de réception par les services des impôts compétentes et vise par un commissaire au compte ou par un comptable agréé + une copie du relevé d'identification bancaires (RIB).

c- capacités technique : moyens humains et matériels et références professionnelles (voir article 07 du cahier des charges (page07))

2- Offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie soigneusement ,signée, datée et paraphée
- Cahier des charges remplis, signé et paraphé par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » + Reçus de versement du cahier des charges.
- Un mémoire technique justificatif.
- Le détail de réalisation + Planning de réalisation des travaux.

Offre Financière:

Lettre de soumission remplie soigneusement signée, datée , paraphée
Bordereau des prix unitaires remplie soigneusement signée, datée , paraphée
Devis quantitatif et estimatif remplie soigneusement signée, datée , paraphée
Le délai de préparation des offres est fixé à Quinze (15) jours, à compter de la première date de parution dans les quotidiens nationaux, le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de préparation des offres à partir de 08h : 00 du matin au 14h : 00 et l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de l'APC de Beni Rached à 14h : 00 au même jour de la date limite de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure. Cet avis tiendra lieu de convocation à toutes les entreprises participantes

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter, de la date limite de dépôt des offres

DK NEWS

Anep : 1916014474 du 26/06/2019

MUSIQUE

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et le pianiste russe Karpeyev en concert à Alger

«Le Pianiste», intitulé d'un concert de musique classique, a été présenté lundi soir à Alger par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Amine Kouider et le pianiste russe Alexander Karpeyev, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le concert, dernier de la saison dans le volet musique classique et universelle, selon Amine Kouider, a rassemblé trois grands compositeurs, Ludwig van Beethoven ainsi que, Frédéric Chopin et Robert Schumann, célèbres compositeurs qui ont marqué l'époque romantique du XIX^e siècle, au programme de l'orchestre pour la première fois. Epoustouffant de maîtrise technique et de virtuosité, Alexander Karpeyev, a interprété «Concerto No 2 pour Piano et Orchestre» dans ses trois mouvements, «Maestoso», «Larghetto» et «Allegro vivace», rappelant ainsi, le génie créatif du célèbre compositeur et pianiste polonais Frédéric Chopin (1810-1849).

Le pianiste russe, dans ses œuvres, empreintes de précision dans le jeu d'accompagnement, avec une main gauche extraordinaire, et de dextérité dans les envolées phrastiques de la main droite, a donné plus de contenance et de maturité à l'Orchestre de l'Opéra d'Alger.

À l'issue de sa prestation, Alexandre Karpeyev, pour la première fois en Algérie, a eu droit à un standing ovation de la part du public présent, qui continue, de l'avis d'un spectateur contrarié, à «applaudir entre les mouvements», alors que le repère est clair, a-t-il ajouté, «le public ne pourra applaudir que lorsque le chef d'orchestre se retourne vers lui».

L'œuvre de Chopin rendue, l'Orchestre de l'Opéra d'Alger et sa soixantaine d'instrumentistes, a ensuite étalé, «Symphonie No 4», dans ses quatre mouvements, «An-



dante con moto- Allegro di molto», «Romanza» (andante), «Scherzo : Presto» et «Largo-Finale :Allegro vivace» du grand compositeur allemand, Robert Schumann (1810-1856).

L'inscription d'œuvres de Chopin et de Schumann sur les cahiers de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a été perçue par des connaisseurs comme «une première», au regard, ont-ils fait remarquer, du «degré de difficulté qu'elles requièrent», cela dénote, ont-ils relevé du «professionnalisme des musiciens», et de conclure avec le souhait de voir dans un futur proche «un concertiste algérien» au piano.

Le public, qui a savouré dans la délectation tous les moments du concert, avait eu droit

auparavant, à «Ouverture Egmont», une pièce de Ludwig van Beethoven (1770-1827), savamment interprétée par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger en introduction à une soirée singulière qui aura duré 80 mn. Tout comme le volet de la musique classique et universelle, Amine Kouider a déclaré que la saison de la musique algérienne en version symphonique sera également close «le 2 juillet prochain, avec un concert qui réunira le ballet, le Chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger».

Le concert de musique classique, «Le pianiste» a été organisé pour une représentation unique, par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, sous l'égide du ministère de la Culture.

CINÉMA

«Vent divin» de Merzak Allouache au 37^e Festival de Munich

Le long métrage de fiction «Vent divin» de Merzak Allouache a été sélectionné au 37^e Festival de Munich (Filmfest, Allemagne) prévu du 26 juin au 6 juillet prochains, annonce le site du festival. «Vent divin», (Rih Rabbani), est programmé dans «International indépendants», une des catégories non compétitives du Filmfest qui compte trois sections compétitives.

Ouverte aux cinéastes indépendants, la section comprend une quarantaine de films, entre fictions et documentaires, issus de plusieurs pays. «Vent divin» relate l'histoire d'un jeune homme taciturne et perturbé, vivant dans un petit village saharien où il consacre son temps à la lecture du Coran et à la prière, avant de rencontrer une jeune femme tout aussi fragile que lui.

Sortie en 2018, cette fiction de 93mn a participé à plusieurs festivals à, notamment aux dernières Journées cinématographiques de Carthage (JCC, novembre 2018) et au 43^e Festival international du film de Toronto, au Canada en septembre dernier.

L'auteur de «Omar Gatlatou», a réalisé «Les terrasses» (2013), «Madame courage» (2015) et «Enquête au paradis», un film documentaire sorti en 2016, sélectionnés dans des festivals comme la Mostra de Venise, la Berlinale et autres manifestations cinématographiques à travers le monde. Créé en 1981, le Festival de Munich, est le deuxième événement cinématographique en Allemagne après la Berlinale. Il attire chaque année 70.000 visiteurs, entre cinéphiles et professionnels du cinéma européen, notamment.

FESTIVAL

La cinéaste argentine Lucrecia Martel présidera le jury de la 76^e Mostra de Venise

La cinéaste argentine Lucrecia Martel présidera le jury de la 76^e Mostra de Venise, festival international de cinéma qui se tiendra du 28 août au 7 septembre, ont annoncé lundi les organisateurs. Originaire de Salta, dans le nord de l'Argentine, Lucrecia Martel, 52 ans, a réalisé quatre longs métrages, La Ciénaga (2001), La Nina santa (2003), La

mujer sin cabeza (2008) - ces deux derniers présentés en compétition officielle à Cannes - et Zama (2017). «C'est un honneur, une responsabilité et un plaisir de participer à cette célébration du cinéma, de l'immense désir de l'humanité de se comprendre elle-même», a déclaré la cinéaste dans un communiqué. «Quatre longs métrages et une

poignée de courts métrages, en un peu moins de vingt ans, ont fait de Lucrecia Martel le plus important réalisateur latino-américain et l'un des plus grands au monde», a déclaré le directeur de la Mostra Alberto Barbera. Le jury présidé par Lucrecia Martel sera composé de neuf personnalités issues du monde du cinéma et de la culture



et remettra huit prix le 7 septembre, dont le célèbre Lion d'Or.

FRANCE:

Une correspondance sentimentale de Charles Aznavour aux enchères vendredi

Une correspondance sentimentale du chanteur Charles Aznavour, comprenant des lettres, cartes postales et télégrammes écrits entre 1958 et 1964,



sera proposée aux enchères vendredi en France, a annoncé la maison de ventes parisienne.

Datés de Venise, Athènes, Rio, Moscou, Montréal, Rome, New York ou Istanbul, 42 lettres, 9 cartes postales et autant de télégrammes, représentant 118 pages manuscrites, sont estimés entre 30.000 et 40.000 euros, a précisé Cornette de Saint-Cyr.

«C'est un remarquable et merveilleux ensemble de lettres amoureuses du chanteur au début de sa gloire à une jeune beauté. Charles Aznavour lui écrit pour lui dire qu'il pense à elle, il dit ses journées, la fatigue, les décalages horaires, les tournées, des petits mots de rien, la vie...», souligne l'expert Olivier Devers.

La maison de ventes Cornette de Saint-Cyr a été chargée de cette dispersion par la destinataire de ces lettres, Claude Maissiat, qui à 20 ans a rencontré Charles Aznavour dans les coulisses de la salle parisienne de l'Alhambra en 1958.

Cette correspondance est exposée en libre accès mardi, mercredi et jeudi de 11H00 à 18H00 avenue Hoche à Paris.

USA

Un homme arrêté pour le vol d'une statue de Marilyn Monroe à Hollywood

Un jeune homme, déjà condamné pour avoir vandalisé l'étoile du président Donald Trump à Hollywood en 2018, a été arrêté par la police pour le vol d'une statue représentant Marilyn Monroe qui ornait un monument touristique dans la capitale du cinéma. Austin Clay, 25 ans, a été identifié grâce à des images de vidéo-surveillance. Ayant découvert qu'il était en liberté conditionnelle après une condamnation pour avoir détruit l'étoile de Donald Trump sur le célèbre «Walk of Fame» d'Hollywood, les enquêteurs ont perquisitionné à son domicile vendredi. Selon des médias locaux, ils y ont retrouvé des indices reliant le

suspect au vol de la statue, qui représente la scène culte tirée du film «Sept ans de réflexion» (1955). L'œuvre d'art ornait le sommet d'un petit kiosque situé au début du «Walk of Fame», un monument dédié aux actrices emblématiques de l'industrie du cinéma et prisés des touristes. D'après les autorités, un témoin avait vu un homme escalader la structure dans la nuit du 16 au 17 juin et utiliser une scie pour enlever la statue de Marilyn. La statue n'a malheureusement pas été retrouvée et la police craint qu'elle n'ait été endommagée durant le vol. Le suspect a été arrêté et placé en détention durant le week-end.

HISTOIRE

Allemagne : Deux bombes de la Seconde Guerre mondiale découvertes en Hesse, 2.500 personnes évacuées

Deux bombes datant de la Seconde guerre mondiale ont été découvertes lundi dans une zone industrielle de Giessen (Hesse), dont une devait être dynamitée dans la nuit, ce qui a entraîné l'évacuation temporaire de 2.500 personnes, a annoncé la police locale.

Les deux bombes, une allemande de 250

kilos et une américaine de 50 kilos, ont été découvertes en fin de journée à proximité l'une de l'autre. Des artificiers devaient dans la soirée faire exploser la bombe de 250 kilos, trop déformée pour être désamorcée, a-t-on précisé de même source. L'autre devait au préalable être désamorcée.

Quelque 2.500 personnes, dont environ

800 réfugiés d'un centre d'accueil, devaient être brièvement évacuées dans la soirée, avant l'explosion. Des bombes de la Seconde guerre mondiale sont régulièrement découvertes en Allemagne, notamment à Berlin, où une bombe américaine a récemment été détruite à proximité de l'emblématique Alexanderplatz. Dimanche, une bombe da-

tant probablement du Second conflit mondial a explosé au beau milieu d'un champ situé dans l'ouest de l'Allemagne, laissant un énorme cratère sans faire de blessé. Environ 10% des millions de bombes lâchées sur l'Allemagne jusqu'en 1945 n'ont pas explosé, selon des experts.

NBA: Le Camerounais Siakam remporte le trophée du joueur ayant le plus progressé

Le trophée du joueur ayant le plus progressé lors de la saison 2018-19 du Championnat NBA de basket-ball a été attribué lundi à Los Angeles à l'aïlier fort camerounais Pascal Siakam, sacré champion NBA avec Toronto mi-juin. 26 ans, Siakam était le grand favori pour ce trophée qui est attribué depuis 1986 et qui a notamment récompensé Boris Diaw (2006), Kevin Love (2011), Paul George (2013), Jimmy Butler (2015) et Giannis Antetokounmpo (2017).

Il est le premier joueur des Raptors et le premier Africain à être désigné «most improved player». Venu au basket sur le tard, Siakam a fait ses débuts en NBA en 2016. Il a terminé la saison régulière 2018-19, sa première comme titulaire, avec des moyennes de 16,9 points et 6,9 rebonds par match, contre 7,3 points et 4,5 rebonds par match en 2017-18.

Il a été encore plus productif durant les play-offs 2019 avec 19 points et 7,1 rebonds par match. En finale contre Golden State, battu 4 à 2 par Toronto, ses moyennes ont grimpé à 19,5 points et 7,5 rebonds.

«Ce trophée est quelque chose de fort pour moi, quand on voit mon parcours, j'espère que des enfants vont voir ça, s'en inspirer et penser que c'est possible pour eux aussi», a-t-il expliqué.

«Je suis content d'avoir ce trophée pour moi et pour ma famille, mais pour les enfants d'Afrique», a insisté Siakam. Il a toutefois reconnu que le titre de champion NBA était ce qu'il allait retenir de sa saison 2018-19.

«Je suis quelqu'un qui privilégie l'équipe et à ce titre, il n'y a rien de mieux que d'être champion NBA, c'est le sommet et j'ai encore du mal à décrire ce que je ressens d'avoir remporté ce titre», a-t-il avoué. L'aïlier fort des Raptors a répété qu'il ne se fixait «aucune limite» pour l'évolution de sa carrière. «Ce n'est que le début pour moi et il y a encore beaucoup de choses à venir», a-t-il conclu.

HANDBALL: L'Algérien Kamel Akkeb nouvel entraîneur de l'Etoile du Sahel

L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie de handball, Kamel Akkeb, a été nommé nouvel entraîneur de l'ES Sahel en remplacement de Sami Saïdi, a annoncé le club tunisien de première division lundi. Akkeb (59 ans) a déjà dirigé l'ESS entre 1997 et 2006 puis entre 2009 et 2010. Deux passages durant lesquels il a remporté onze trophées. L'entraîneur a également été couronné de nombreux titres au cours de sa carrière, que ce soit avec la sélection algérienne, ou avec des clubs tels que le MC Alger, Al-Rayyan et El-Jaish qatari. Pour sa part, Sami Saïdi tiendra désormais les rênes du club émirati de Chabab Al-Ahly à partir de la saison prochaine.

APS

JEUX OLYMPIQUES-2032 ET 2036: Vers des modifications dans la procédure d'attribution

Le Comité international olympique (CIO) envisage d'introduire des changements dans la procédure d'attribution des prochaines éditions des Jeux Olympiques, alors que des villes ont déjà manifesté "de l'intérêt 17 ans à l'avance pour les JO-2032 voire 2036", a déclaré hier le président du CIO Thomas Bach.

Imaginant quelle serait la réaction du fondateur en 1894 du CIO, le baron français Pierre de Coubertin, M. Bach a estimé qu'il aurait été "impensable (pour lui) d'attribuer les Jeux Olympiques 11 ans à l'avance", comme l'avait fait le CIO pour les JO de Los Angeles-2028. Jusqu'à maintenant, la charte olympique prévoit que les JO doivent être attribués 7 ans à l'avance, comme cela a été le cas lundi avec l'attribution à Milan/Cortina d'Ampezzo des JO d'hiver 2026. Coubertin aurait également trouvé "inconcevable de voir de l'intérêt manifesté pour accueillir les Jeux jusqu'à 17 ans à l'avance comme nous le faisons actuellement avec 2032 et même 2036", a ajouté M. Bach au 2e jour de la 134e session du CIO. Pour 2032, la ville australienne de Brisbane a déjà fait état de son fort intérêt et a réalisé une étude de faisabilité. Jakarta a envoyé une lettre de candidature au CIO et Bombay a manifesté son intérêt. Le CIO encourage de son côté une candidature commune des



deux Corées. Mercredi, l'assemblée olympique doit examiner des propositions de réforme du processus de candidature qui pourrait accroître le pouvoir de l'administration du CIO dans le choix des villes candidates et réduire la durée et l'incertitude des campagnes de candidature, dans le but

également de baisser les coûts.

Une réflexion a été confiée à l'Australien John Coates, membre du CIO, dont les propositions ont déjà été évoquées. A l'avenir, une "commission des futurs hôtes" serait créée pour instruire les dossiers de candidature avant de les soumettre à la commission exé-

cutive. Cette commission soumettra ensuite une recommandation à la session du CIO dont le pouvoir de choisir les villes hôtes serait donc réduit. Avant toute candidature, le CIO envisage de demander aux villes intéressées d'organiser un référendum si leur législation le permet.

NATATION

Un ancien nageur professionnel néerlandais accomplit une célèbre course de patinage de vitesse

Un Néerlandais a bouclé lundi à la nage une célèbre course de patinage de vitesse aux Pays-Bas, qui n'avait plus eu lieu depuis deux décennies en raison du changement climatique. L'ancien nageur professionnel Maarten van der Weijden, 38 ans, ex-médaillé olympique, a atteint dans la soirée la ville de Leeuwarden (nord des Pays-Bas), qui accueille le début et la fin de ce marathon mythique.

Au lieu de patiner l'hiver sur les 195 kilomètres de la redoutée «Elfstedentocht» (Tour des onze villes), qui sillonne la province de Frise, il s'était frayé depuis vendredi après-midi un chemin à travers l'eau trouble des canaux, avec de brèves périodes de repos. «Il a fallu du temps mais c'était une occasion très spéciale et très belle», a-t-il confié à la radio-télévision NOS. Cherchant à récolter des fonds pour la recherche sur le cancer, le Néerlandais avait franchi lundi matin la barre des 172 kilomètres de la course. Il a finalement recueilli près de 4 millions d'euros.

«J'adore nager, aider les autres et me fixer des objectifs», avait récemment déclaré Maarten van der Weijden. Diagnostiqué d'un cancer au début des années 2000, Van der Weijden a vaincu sa leucémie avant de gagner en 2008 la médaille d'or du 10 km en eau libre aux jeux Olympiques d'été de Pékin. Il s'agissait de la deuxième tentative du sport après avoir échoué l'an dernier.

Course mythique de patinage de vitesse très appréciée aux Pays-Bas, l'Elfstedentocht attirait autrefois des centaines de milliers de spectateurs. La course est cependant compromise depuis de nombreuses années en raison du réchauffement climatique. La dernière édition remonte à 1997, date à laquelle la glace était encore assez épaisse pour supporter le poids des patineurs. Etant donné qu'une nouvelle édition de l'Elfstedentocht pourrait ne jamais voir le jour, le marathon alternatif de Van der Weijden a rapide-

ment capté l'attention du pays. Terminer l'Elfstedentocht est considéré comme un accomplissement majeur, à tel point que les soldats néerlandais sont autorisés à porter sa médaille sur leurs uniformes. Malheureusement pour Van der Weijden, il ne sera pas décoré à la fin de son marathon. Les médailles sont en effet «réservées aux personnes qui ont patiné la

course», a expliqué Immie Jonkman, présidente du Tour des onze villes. «Même si nous le félicitons, nous ne pouvons pas faire exception à la règle». Le nageur a néanmoins reçu les félicitations du Premier ministre Mark Rutte, qui a salué une «incroyable performance».

BASKET:

L'aïlier grec de Milwaukee Giannis Antetokounmpo sacré meilleur joueur NBA

L'aïlier grec de Milwaukee Giannis Antetokounmpo a été sacré lundi près de Los Angeles meilleur joueur de la saison 2018-19 du Championnat NBA. Antetokounmpo, 24 ans, est seulement le deuxième joueur européen après l'Allemand Dirk Nowitzki (Dallas), en 2007, à recevoir le prestigieux trophée de MVP. Il était en concurrence avec James Harden (Houston), sacré MVP en 2018, et Paul George (Oklahoma City).

«Je veux remercier mes coéquipiers et mes entraîneurs. Il faut plus qu'un joueur pour gagner autant de matches en une saison», a déclaré Antetokounmpo, en larmes.

«Je veux remercier tous ceux qui ont cru en moi quand je suis arrivé en NBA à 18 ans», a-t-il ajouté. «C'est juste le début. Mon but est de remporter le titre de champion NBA», a prévenu celui que la presse américaine surnomme le «Greek Freak» (le phénomène grec).

Antetokounmpo, né en Grèce dans une famille d'immigrés nigériens, a fait ses débuts en NBA en 2013 à Milwaukee. Il a conduit cette année les Bucks à 60 victoires pour 22 défaites, soit le meilleur bilan de la saison régulière. Milwaukee a toutefois chuté en finale de la conférence Est (4-2) face au futur champion Toronto, après avoir remporté les deux premiers

matches de cette confrontation. Antetokounmpo a fini la saison régulière avec des moyennes de 27,7 points, 12,5 rebonds et 5,9 passes décisives par match, soit les meilleures statistiques de sa carrière.

Récapitulatif des trophées de la saison 2018-19 du Championnat NBA attribué lundi à Santa Monica, près de Los Angeles:

- . Meilleur joueur de la saison: Giannis Antetokounmpo (GRE/Milwaukee)
- . Meilleur défenseur: Rudy Gobert (FRA/Utah)
- . Meilleur «rookie» (débutant): Luka Doncic (SLO/Dallas)
- . Meilleur sixième joueur: Lou Williams (USA/Los Angeles Clippers)
- . Joueur ayant le plus progressé: Pascal Siakam (CMR/Toronto)
- . Meilleur entraîneur: Mike Budenholzer (USA/Milwaukee)
- . Meilleur dirigeant: Jon Horst (USA/Milwaukee)
- . Meilleur coéquipier: Mike Conley (USA/Memphis)
- . Joueur le plus fair-play: Mike Conley (USA/Memphis)
- . Meilleur coéquipier: Mike Conley (USA/Memphis)
- . Joueur le plus impliqué dans le mouvement associatif: Bradley Beal (USA/Washington).

CAN-2019:

Campagne de sensibilisation chez les supporters algériens après l'expulsion de trois fans

Une campagne de sensibilisation a été lancée dans les milieux des supporters de l'équipe nationale pour éviter des incidents semblables à ceux qui ont conduit à l'expulsion de trois d'entre eux d'Egypte où se déroule la CAN-2019 de football, a-t-on appris hier de la délégation algérienne.

Les Algériens, présents en nombre au Caire, se sont passés le mot : à partir du match de jeudi contre le Sénégal, qui devrait se dérouler à guichets fermés, ils feront tout pour ne pas reproduire des images qui ont coûté cher à trois "irréductibles" à l'occasion de la première rencontre, dimanche face au Kenya, selon certains d'entre eux, d'autant que la police égyptienne, d'un côté, et la Confédération africaine de football (CAF), de l'autre, se sont montrées intransigeantes et fermes en matière de discipline.

Ces supporters veulent qu'on garde d'eux l'image de ceux qui ont nettoyé les gradins des débris au terme de la victoire contre le Kenya (2-0) au stade 30-Juin du Caire, a dit un groupe de fans à l'APS.

Avant le coup d'envoi du match face aux "Harambee stars", la police égyptienne avait procédé à l'arrestation d'un supporter qui brandissait une pancarte à caractère politique.

Puis deux supporters des "Verts" ont été interpellés en plein match pour utilisation de fumigènes. Il a fallu l'intervention de l'ambassade d'Algérie en Egypte pour faire éviter à ce trio des poursuites judiciaires.



Il s'agit d'incidents similaires pourraient priver les supporters algériens présents au Caire d'assister aux prochains rendez-vous de l'équipe nationale lors de cette CAN-2019, selon la même source.

Il s'agit d'incidents similaires pourraient priver les supporters algériens présents au Caire d'assister aux prochains rendez-vous de l'équipe nationale lors de cette CAN-2019, selon la même source.

Il s'agit d'incidents similaires pourraient priver les supporters algériens présents au Caire d'assister aux prochains rendez-vous de l'équipe nationale lors de cette CAN-2019, selon la même source.

Il s'agit d'incidents similaires pourraient priver les supporters algériens présents au Caire d'assister aux prochains rendez-vous de l'équipe nationale lors de cette CAN-2019, selon la même source.

CAN-2019 :

Le Caire, ville sous haute sécurité

Rien n'a été laissé au hasard en matière de sécurité dans la capitale égyptienne Le Caire, ville-hôte de trois des six groupes du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 qui se déroule en Egypte (21 juin - 19 juillet).

Ayant remplacé au pied levé le Cameroun, recalé par la Confédération africaine de football (CAF) en raison du retard accusé dans les travaux des infrastructures devant abriter le tournoi, l'Egypte s'est engagée non seulement à assurer la réussite de la compétition sur le plan organisationnel, mais également relever le défi sécuritaire, pour un pays qui fait face à une instabilité sur ce plan depuis quelques années.

Dimanche après-midi, à quelques heures des deux matchs du groupe C Algérie - Kenya (2-0) et Sénégal - Tanzanie (2-0), les autorités locales ont mis en place un dispositif

de sécurité impressionnant à l'entrée du stade 30-Juin, enceinte propriété des Forces armées égyptiennes. Les journalistes, venus nombreux couvrir ces deux rencontres, n'ont pas été épargnés puisqu'ils ont été soumis à une fouille rigoureuse et ferme, similaire à celle appliquée dans les aéroports. Pas moins de trois points de contrôle, dont deux munis de scanners, se trouvaient sur le chemin menant vers l'entrée du stade.

Le tournoi, qui regroupe pour la première fois 24 nations, suscite des inquiétudes au vu des rassemblements de grande ampleur et le dernier attentat à la bombe perpétré fin mai contre un car de touristes sud-africains près des pyramides de Guizeh (Sud-ouest du Caire), haut-lieu du tourisme égyptien.

L'Egypte craint beaucoup sur le plan sécuritaire, après la mort aussi de l'ancien pré-

sident Mohamed Morsi, quelques jours seulement avant le coup d'envoi de la compétition donné vendredi dernier. Ziad, un chauffeur chez Uber, une application de transport pour particuliers, témoigne à l'APS : «Toutes les autorités étaient en alerte maximale après la mort de Morsi qui coïncidait avec le début de la CAN. Un dispositif sécuritaire jamais constaté auparavant a été mis en place à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de vendredi, c'était l'image de tout un pays qui pouvait s'écrouler au cas où un incident majeur se serait produit». Avant le début de cette 32e édition, le ministre de l'Intérieur, Mahmoud Taoufik, s'est engagé à assurer «une sécurité maximale» dans l'objectif de permettre au tournoi de se dérouler sans couacs.

Selon la presse locale, 120.000 policiers sont actuellement mobilisés pour veiller à la sé-

curité des délégations et des milliers de spectateurs venus nombreux en Egypte.

Une brigade composée de deux voitures de police et d'un agent d'intervention armé jusqu'aux dents est mobilisée à l'entrée de chaque terrain d'entraînement, comme c'est le cas d'ailleurs au stade Petrosport, lieu d'entraînement de l'équipe nationale, ce qui rend impossible la mission de s'y faufler, notamment si la séance se déroule à huis clos.

Même si l'Egypte est loin d'être un novice en matière d'organisation pour avoir déjà abrité la CAN à quatre reprises auparavant (1959, 1974, 1986 et 2006), c'est la première fois qu'elle assure cette mission depuis la révolution de 2011 qui a mis fin au régime de l'ancien président Hosni Moubarak, suivie d'événements politiques qui ont complètement changé le quotidien des Egyptiens.

CAN-2019 :

Kalu, victime de déshydratation, apte à rejouer "à 100%"

L'attaquant du Nigeria Samuel Kalu, victime vendredi d'un malaise cardiaque causé par un état avancé de déshydratation, est apte à rejouer "à 100%", a annoncé son sélectionneur Gernot Rohr hier, à la veille d'affronter la Guinée pour la CAN. "La très bonne nouvelle, c'est que Kalu a

encore passé une IRM hier (lundi) au Caire, et que c'est 100% sûr qu'il soit apte. Il sera disponible pour le match, et a déjà commencé à s'entraîner avec le groupe", a déclaré le technicien depuis Alexandrie. "Nous sommes heureux parce que tout le monde ici a eu peur quand c'est arrivé",

a-t-il reconnu. Le joueur de Bordeaux a été hospitalisé vendredi, victime de déshydratation, alors qu'il s'entraînait sous la chaleur égyptienne qui dépasse les 30 degrés. Sans lui, les Super Eagles ont battu samedi le Burundi (1-0) pour leur entrée en lice dans la compétition.

CAN-2019 / CAMEROUN:

Joël Tagueu déclare forfait pour le tournoi

L'international camerounais Joël Tagueu, sélectionné parmi les 23 «Lions indomptables» en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, ne pourra pas prendre part à la compétition à cause d'une anomalie d'implantation d'une artère coro-

naire, a annoncé lundi la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) sur twitter.

Selon la même source, le médecin de l'équipe, le Pr. William Ngatchou, vient de lui détecter une anomalie d'implantation d'une artère coronaire, suspectée au Qatar et confir-

mée en Egypte, «avec un risque non nul de mort subite sur le terrain».

«La nouvelle du départ de Joël Tagueu du groupe a été accueillie avec beaucoup de tristesse dans la tanière. Le staff et les joueurs n'ont pas pu retenir leurs larmes. Un

recours a été introduit à la CAF (Confédération africaine de football) pour son éventuel remplacement», souligne la Fécafoot. A la CAN-2019, le Cameroun évoluera dans le groupe F domicilié à Ismaïlia, avec le Ghana, le Bénin et la Guinée-Bissau.

CAN-2019 / GROUPE D (1ERE JOURNÉE) : Victoire de la Côte d'Ivoire devant l'Afrique du Sud (1-0)

La Côte d'Ivoire a réussi son entrée en lice à la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2019), en s'imposant devant l'Afrique du Sud 1 à 0, (mi-temps : 0-0), lundi au stade Al Salam du Caire (Egypte), pour le compte de la première journée du groupe D.

Le but ivoirien a été inscrit par Jonathan Kodjia à la 64e minute de jeu. Le premier match du groupe D, disputé dimanche, a enregistré la victoire du Maroc devant la Namibie (1-0). A l'issue de la première journée, le Maroc et la Côte d'Ivoire sont en tête du groupe avec 3 points, la Namibie et l'Afrique du Sud ferment la marche (0 pt). Les matchs de la deuxième journée du groupe D, prévus vendredi, mettront aux prises le Maroc à la Côte d'Ivoire (18h00, heure algérienne) et l'Afrique du Sud à la Namibie (21h00).

CAN-2019 DE FOOTBALL/ALGÉRIE: Séance d'entraînement au Caire, en l'absence des titulaires

L'équipe nationale de football a effectué ce lundi une séance d'entraînement au stade Petrosport du Caire, avec un groupe réduit, au lendemain de la victoire décrochée face au Kenya (2-0), dans le cadre de la 1re journée (Gr.C) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin- 19 juillet).

Ils étaient dix joueurs de champ : Zeffane, Brahimi, Farès, Abeid, Delort, Halliche, Boudaoui, Ounas, Tahrat, et Slimani, ainsi que les trois gardiens de but : M'bolhi, Doukha, Oukidja, à fouler dès 18h00 locale (17h00 algérienne) le stade du club d'Enppi, pour un léger galop sous la conduite du sélectionneur national Djamel Belmadi, et en présence du président de la FAF Kheireddine Zetchi.

Seul le portier M'bolhi, aligné d'entrée face au Kenya, était présent lors de cette séance, dont les 15 premières minutes ont été ouvertes aux médias.

Les joueurs titularisés la veille face aux «Harambee Stars» ont été soumis, quant à eux, à un travail de remise en forme et un décrassage au niveau de leur lieu de résidence l'hôtel Royal Maxim Palace Kempinski dans la capitale égyptienne.

Dans l'autre match de ce groupe C, les Sénégalais ont dominé les Tazaniens (2-0). Au terme de la première journée, l'Algérie et le Sénégal occupent conjointement le poste de leader avec 3 points chacun, devant la Tanzanie et le Kenya qui ferment la marche avec 0 point.

Lors de la deuxième journée prévue jeudi prochain, l'Algérie défiera le Sénégal (18h00 algériennes) dans un choc explosif, alors que la Tanzanie affrontera son voisin le Kenya (21h00 algériennes). Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sont qualifiés pour les 1/8es de finale.

APS

CAN-2019 (1^{RE} JOURNÉE/GR.E) : La Tunisie et l'Angola se neutralisent 1-1

Les sélections tunisienne et angolaise ont fait match nul 1 à 1 (mi-temps: 1-0), lundi à Suez (Egypte) pour le compte de la première journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019). Les Tunisiens étaient les premiers à ouvrir la marque grâce à un penalty transformé par Msakni (34'), alors que Djalmá a égalisé pour l'Angola (73'). La Tunisie et l'Angola occupent provisoirement la première place du groupe E avec un point, en attendant le déroulement de la deuxième rencontre mettant aux prises la sélection malienne à son homologue mauritanienne (21h00, algérienne).

La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019 se déroule du 21 juin au 19 juillet en Egypte. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes sont qualifiés en huitièmes de finale.

CAN-2019 (1^{RE} JOURNÉE/GR.E) : Le Mali bat la Mauritanie (4-1)

Le Mali a pris la tête du groupe E après sa victoire face à la Mauritanie (4-1), lundi lors de son entrée en lice dans la Coupe d'Afrique des nations. Seule équipe victorieuse de la poule, les Maliens prennent ainsi une confortable avance sur leurs concurrents, avec leur trois points mais aussi à la différence de buts. A l'inverse, la Tunisie a fait une petite entrée dans le tournoi, en étant tenue en échec par l'Angola (1-1).

Point du Groupe E de la Coupe d'Afrique des nations de football à l'issue des matches disputés lundi:

Lundi:
Mali - Mauritanie 4 - 1
Tunisie - Angola 1 - 1

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	df
1. Mali	3	1	1	0	0	4	1	3
2. Tunisie	1	1	0	1	0	1	1	0
. Angola	1	1	0	1	0	1	1	0
4. Mauritanie	0	1	0	1	1	4	-3	

Reste à jouer (en heure GMT):
28/06 (14h30): Tunisie - Mali
29/06 (14h30): Mauritanie - Angola
02/07 (19h00): Angola - Mali
02/07 (19h00): Mauritanie - Tunisie.

Le Brésilien Jean Lucas (Flamengo) signe à Lyon

Le jeune milieu de terrain brésilien Jean Lucas, du club carioca de Flamengo, a signé à l'Olympique lyonnais, a annoncé hier le club français, qualifié en Ligue des champions, sur son compte Twitter. Lucas est la troisième recrue de Lyon pour cette inter-saison après le gardien roumain Ciprian Tatarusanu, qui vient de Nantes pour être la doublure d'Anthony Lopes, et le jeune arrière gauche belge du PSV Eindhoven Héritier Deyonge. Une conférence de presse de présentation du joueur brésilien est programmée mardi après-midi au centre d'entraînement de l'OL. Le montant du transfert serait de 8 millions d'euros. Agé de 21 ans, Jean Lucas de Souza Oliveira, formé à Flamengo, était prêt à la saison dernière à Santos (1re div. brésilienne).

APS

LIGUE 1 ET 2 MOBILIS 2019-2020: Les clubs endettés interdits de recrutement

Tout club de Ligue 1 et 2 n'ayant pas réglé les arriérés financiers de ses joueurs et entraîneurs avant le 31 juillet 2019 sera interdit de recrutement partiel ou total, nonobstant les autres sanctions prévues par les règlements, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

«Dans le cadre des décisions de la CNRL, et des statuts et transferts de joueurs, tout club n'ayant pas réglé les arriérés financiers de ses joueurs et entraîneurs avant le 31 juillet 2019 sera interdit de recrutement partiel ou total, nonobstant les autres sanctions prévues par les règlements», a écrit la LFP sur son site officiel.

D'autre part, seulement 2 licences par saison seront délivrées aux entraîneurs de la L1 et L2, précise la même source. Le dépôt des dossiers d'engagement complet des clubs de L1 et de L2 pour la saison 2019-2020 doivent être déposés, auprès de la Ligue de Football Professionnel, au plus tard le 31 juillet 2019, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la même source tout dépôt, enregistré entre le 1er août et le 8 août 2019 sera sanctionné par une amende de deux cent



mille (200.000,00) dinars. Le montant des frais d'engagement pour les clubs de Ligue 1 est de trois millions cinq cent mille dinars (3.500.000,00) (couvrant toutes les catégories), tandis que celui de Ligue 2 est de deux millions cinq cent mille dinars (2.500.000,00). D'autre part, les clubs sont tenus à engager obligatoirement: une équipe senior, Réserve, U19, U17, U15, U14, U13 (Football à huit) endettés.

LIGUE 2/ASM ORAN : De nouveaux actionnaires intégreront bientôt le Conseil d'administration

Une assemblée générale des actionnaires sera organisée prochainement à l'ASM Oran pour permettre l'intégration de nouveaux investisseurs dans le Conseil d'administration du club de Ligue 2 de football, a-t-on appris hier de son président. Selon Mohamed El Morro, des chefs d'entreprises privées ont émis le vœu d'intégrer le Conseil d'administration de l'ASMO en rachetant des parts du capital social de la société sportive par actions SSPA/ASMO. «Une procédure devant permettre de dénouer un tant soit peu la crise financière qui secoue le club depuis déjà plusieurs années et qui a failli lui valoir la relégation en troisième palier

au cours de l'exercice précédent», a-t-il ajouté. L'éventuelle arrivée de nouveaux actionnaires devrait également déboucher sur la désignation d'une nouvelle équipe dirigeante qui prendra le relais de la direction actuelle après que cette dernière a émis le vœu de se retirer des affaires de l'équipe de football, a encore dit le même responsable également directeur général des jeux méditerranéens que va abriter Oran en 2021.

Néanmoins, aucune date n'a été encore fixée pour la tenue de cette assemblée générale, au moment où le statu quo règne au sein du deuxième club phare de la capitale de l'Ouest. Dans

l'entourage de cette formation, l'on craigne d'ailleurs de revivre le scénario de la saison passée, surtout que l'on enregistre déjà un retard sensible pour entamer les préparatifs du nouvel exercice.

L'ASMO est aussi concernée par la mesure d'interdiction de recrutement que vient d'annoncer la Ligue de football professionnel, en raison des dettes qu'elle doit à des anciens joueurs. Le même problème risque de prendre des proportions encore alarmantes cet été, vu qu'ils sont plusieurs joueurs de l'effectif de l'exercice passé à avoir déjà saisi la Chambre de résolution des litiges pour n'avoir pas perçu plusieurs salaires.

MONDIAL-2019 (DAMES): L'Allemande Marozsan de retour en quart de finale contre la Suède

La joueuse de Lyon Dzsenifer Marozsan, star de l'équipe d'Allemagne blessée au premier match, sera de retour pour le quart-de-finale du Mondial dames samedi contre la Suède, a confirmé son entraîneur

Martina Voss-Tecklenburg mardi. "Dans l'état actuel des choses, j'ai totalement confiance dans le fait que Dzeni va entrer en jeu d'une façon ou d'une autre", a déclaré Voss-Tecklenburg en conférence de presse. Vic-

time d'une fracture d'un orteil lors du match inaugural contre la Chine, la meneuse de jeu allemande de 27 ans est restée au repos depuis.

Elle était sur le banc durant le 8e de finale contre le Nigeria (3-0) mais n'a pas

joué. "Il faut encore voir comment l'orteil va réagir à l'entraînement", a dit l'entraîneur, assurant qu'elle attendrait le jour du match pour décider de titulariser Marozsan ou de la faire entrer en cours de match.

ANGLETERRE/TRANSFERT: Derby autorise Chelsea à discuter avec Lampard

Derby County a autorisé son entraîneur Frank Lampard à discuter avec Chelsea pour un retour à Stamford Bridge, a annoncé hier le club anglais de 2e division. "Derby County peut confirmer avoir donné la permission à Chelsea de discuter avec Frank Lampard à propos du poste d'entraîneur vacant à Stamford Bridge", a tweeté Derby. Chelsea est à la recherche d'un nouvel entraîneur après le départ de Maurizio Sarri vers la Juventus Turin, au bout d'une saison seulement à Londres.

Lampard, légende des "Blues" après 484 matches en bleu, reste le meilleur buteur de l'histoire

d'un club (211 buts) avec lequel il a remporté trois titres de champion d'Angleterre et une Ligue des champions en 2012. Le technicien âgé de 40 ans avait quitté Chelsea en 2014 avant de prendre sa retraite en 2016, après deux piges à Manchester City et New York City. Depuis 2018, il s'est installé sur le banc de Derby County, pensionnaire de Championship. Pour sa première saison derrière un banc, l'Anglais a mené les "Rams" aux barrages d'accession et impressionné en coupes avec notamment l'élimination de Manchester United.



Man Utd : une offre pour Maguire, mais...

Vendredi, la presse anglaise évoquait une bataille entre Manchester United et Manchester City pour le défenseur central de Leicester Harry Maguire (26 ans, 31 matchs et 3 buts en Premier League cette saison), avec une grande avance pour les Skyblues (voir ici). Mais, rien n'est joué dans ce dossier et les Red Devils ont tenté leur coup, en formulant une première offre à hauteur de 45 millions d'euros, révèle l'Evening Standard.



JUVE : De Ligt, réponse imminente ?

Depuis plusieurs jours, la presse italienne en fait une certitude, le défenseur central de l'Ajax Amsterdam Matthijs de Ligt (19 ans, 55 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) va rejoindre la Juventus Turin (voir ici), au grand dam de plusieurs de ses courtisans dont le Paris Saint-Germain. La rumeur ne cesse de prendre du poids et La Gazzetta dello Sport assure ce lundi que le prodige néerlandais va très bientôt annoncer sa décision de rejoindre la Vieille Dame.

Actuellement en vacances aux Bahamas, de Ligt doit revenir avant mardi et officialisera à ce moment-là, sauf nouveau retournement de situation dans ce dossier, son choix. De son côté, la Juve se montre totalement confiante concernant la finalisation de cette opération et n'attend plus que l'annonce du joueur. La fin d'un long suspense ?

BARÇA : Vidal a refusé des offres en Chine

Annoncé comme possible partant du FC Barcelone sur ce mercato d'été, le milieu de terrain Arturo Vidal (32 ans, 33 matchs et 3 buts en Liga cette saison) ne l'entend pas vraiment de cette oreille. Satisfait de sa seconde partie de saison et de son temps de jeu sous les ordres de l'entraîneur Ernesto Valverde, le Chilien souhaite continuer avec les Blaugrana et se montre prêt à refuser de belles offres.

D'après le quotidien catalan Sport, l'ancien du Bayern Munich a déjà posé son veto concernant un départ en Chine, repoussant de grosses propositions sur le plan financier. En d'autres termes, Vidal est décidé à rester et n'acceptera de partir qu'en cas d'approche exceptionnelle ou si le Barça lui indique la sortie.

REAL : Ceballos, prix fixé à 50 M€ !

Poussé vers la sortie par son entraîneur Zinedine Zidane,

malgré un potentiel évident, le milieu de terrain Dani Ceballos (22 ans, 23 matchs et 3 buts en Liga cette saison) ne sera cependant pas bradé par le Real Madrid. Courtisé entre autres par Tottenham, l'Olympique Lyonnais ou encore le Milan AC, l'Espagnol jouit d'une belle cote de popularité en Europe et la Maison Blanche entend bien en profiter lors de son transfert.

Ainsi, d'après les informations du quotidien madrilène Marca ce lundi, les Merengues attendent 50 millions d'euros pour lâcher l'ancien Sévillan ! Une belle somme pour un joueur recruté pour 18 millions d'euros en 2017, mais surtout très peu utilisé depuis son arrivée à Madrid.

MILAN : Donnarumma ne veut pas s'en aller

Courtisé par le Paris Saint-Germain entre autres, le gardien de l'AC Milan Gianluigi Donnarumma (20 ans, 36 matchs en Serie A cette saison) a les intentions claires : il ne souhaite pas quitter le club lombard cet été. Bien que les Rossoneri sont à la recherche de liquidités pour renflouer les caisses, et que l'international italien représente l'une des plus grosses valeurs marchandes du club, le média Eurosport confirme que le portier veut rester.

Estimé à 60 M€ par la direction milanaise, "Gigio" paraît donc encore très loin d'un départ de son club formateur, contrairement à l'été 2017, quand il clamait par l'intermédiaire de son agent Mino Raiola ses envies d'ailleurs, au bout de quelques mois seulement en professionnel.

Plus de doute pour Rabiot

Plus les jours passent, moins le suspense est présent. En fin de contrat avec le Paris Saint-Germain, le milieu de terrain Adrien Rabiot (24 ans, 20 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) va bel et bien s'engager avec la Juventus Turin, et ce dans les plus brefs délais. Le média transalpin Sky Italia confirme ce mardi les informations transmises par d'autres journaux, et annonce que le fti parisien donnera son "feu vert définitif" aux Bianconeri en ce jour. Néanmoins, même si l'accord est signé, l'annonce du transfert n'aura lieu que le 1er juillet, à en croire la publication. Dans le Piémont, Rabiot signera pour 5 ans et touchera un salaire de 7 M€ par saison.



MDN

PRÉSIDENTIE Le Chef de l'Etat procède à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'ANP

Le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a procédé, lundi, à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'Armée nationale populaire (ANP) et de décrets présidentiels portant décernement de médailles aux personnels militaires et civils assimilés à compter du 5 juillet 2019 et du 1er novembre 2019, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment en ses articles 91, 102 et 104, le Chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a procédé, lundi 24 juin 2019, à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'ANP ainsi que des décrets présidentiels portant décernement de médailles aux personnels militaires et civils assimilés à compter du 5 juillet 2019 et du 1er novembre 2019», précise la même source.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE : Distribution de plus de 66.000 logements de différentes formules dans 43 wilayas

Plus de 66.000 unités de logement, toutes formules confondues, seront distribuées à travers 43 wilayas du pays, et ce à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse coïncidant avec le 5 juillet de chaque année, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud.



Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion, tenue au siège du ministère, avec les deux directeurs de l'Urbanisme et de l'Habitat de la wilaya d'Alger, le ministre a fait savoir que cette opération allait être lancée fin juin en cours

pour durer tout le mois de juillet suivant le calendrier arrêté par les walis. L'opération porte sur la distribution de 31 798 logements publics localisés (LPL) (48%), 5429 logements sociaux participatifs (LSP) et Logements promotionnels

a aidés (LPA) (10%), et 10.800 logements AADL (16%). Il sera question, également, de l'attribution de 860 logements promotionnels publics (LPP), 9679 logements ruraux (14%) et 7124 logements sociaux, en sus de 538 aides.

ARMÉE Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Cherchell à compter d'aujourd'hui



Le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire effectuera, les 26 et 27 juin 2019, une visite à l'Académie militaire de Cher-

chell «le Défunt président Houari Boumediène», a indiqué hier le ministre de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. Durant le premier jour, le Général de Corps d'Armée «tiendra une réunion avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie, pour présider, le jour suivant, la cérémonie de sortie des promotions de ce prestigieux établissement de formation», ajoute le communiqué.

LUTTE ANTI-CRIMINALITÉ: 4 orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar

Quatre (4) orpailleurs ont été arrêtés et trois groupes électrogènes ont été saisis lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 24 juin 2019 à Bordj Badji Mokhtar/6eRM, quatre (04) orpailleurs et saisis trois (03) groupes électrogènes, quatre (04) marteaux piqueurs, ainsi qu'un véhicule tout-terrain», a précisé la même source.

Dans le même contexte, des Gardes-côtes ont saisi, à Aïn Témouchent/2eRM, 32 kilogrammes de kif traité,

tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Bechar/3eRM, un narcotrafiquant en possession de 25 kilogrammes de la même substance, dissimulés dans une camionnette. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à M'sila/1eRM, un individu et saisi un pistolet automatique, un fusil de chasse, une paire de jumelles, 1,6 kilogramme de kif traité et une quantité de munitions, alors que 3,50 unités de tabac ont été saisies à Ghardaïa/4e RM. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté 7 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tlemcen et Ghardaïa.

FRANCE-ALGÉRIE

Les Algériens n'ont besoin de personne pour des conseils (Montebourg)

Le président de l'Association France-Algérie (AFA), Arnaud Montebourg, a indiqué que les Algériens, à travers leur mouvement populaire, veulent affirmer leur indépendance et ils n'ont besoin de personne pour leur administrer des conseils ou formuler des jugements. «Les Algériens veulent affirmer leur indépendance. Ils n'ont besoin de personne pour leur administrer des conseils ou formuler des jugements. Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire», a-t-il déclaré récemment lors d'un colloque intitulé «Aux côtés des Algériens», soulignant que chaque jour, ce mouvement «nous montre l'ampleur des change-

ments en cours qui dessinent l'histoire en train de se faire».

Il a expliqué que c'est la raison pour laquelle «nous nous abstenons d'intervenir même si nous les encourageons à exprimer fortement ce qu'ils veulent faire», soulignant que la relation entre l'Algérie et la France est toujours «passionnelle».

«On le voit dans les manifestations. Toute maladresse venant de Paris serait exploitée par ceux qui veulent creuser un fossé entre les deux rives de la Méditerranée», a-t-il ajouté. Pour cet ancien ministre français, qui se réclame d'avoir du sang algérien, le «puissant» mouvement populaire en Algérie est un tournant

«majeur», qui «a su écarter la violence» et se montre «exemplaire». «Dans les années soixante, Alger était pour le monde la «Mecca des révolutionnaires», aujourd'hui Alger est à la face de tous l'exemple d'un élan démocratique d'un peuple à l'assaut de sa liberté», a-t-il dit. Le président de l'AFA a saisi l'occasion pour réaffirmer sa conviction à un partenariat d'exception entre la France et l'Algérie, précisant que «nous avons le devoir de préparer l'avenir de la relation franco-algérienne».

«L'Algérie nouvelle qui émergera de la tourmente actuelle doit pouvoir rencontrer demain une France fraternelle ouverte à une

coopération tout à fait renouvelée. Au-delà du commerce, de l'investissement, nous aurons à construire ensemble des réponses intelligentes et collectives aux défis de la mondialisation: co-localisations, projets de recherche en commun, développement de partenariats industriels innovants, exploration en commun par nos universités des chemins de la connaissance», a-t-il expliqué. L'AFA, créée en 1963, a réuni en son sein toutes celles et tous ceux qui «s'étaient battus pour que le peuple algérien conquière sa liberté, son indépendance, sa souveraineté, la maîtrise de son destin», a rappelé Arnaud Montebourg.

PARLEMENT

Séance plénière du Conseil de la nation aujourd'hui pour le vote des deux textes de lois relatifs aux activités spatiales et à l'aviation civile



Le Conseil de la nation reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée au vote des deux textes de lois relatifs aux activités spatiales et à l'aviation

civile, a indiqué mardi un communiqué de la chambre haute du Parlement. «Le Conseil de la nation reprendra ses travaux lors d'une séance plénière consacrée au vote du

texte de loi relatif aux activités spatiales et du projet de loi, modifiant et complétant la loi N 98-06 fixant les règles générales de l'aviation civile», a précisé le communiqué.

ALGÉRIE-AFRIQUE-ONU Benmessaoud prend part à Zimbabwe au Sommet économique de l'UA et l'ONU pour l'économie de la faune

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a pris part les 24 et 25 juin au Zimbabwe au sommet économique de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'économie de la faune.

Les travaux du Sommet, premier du genre dans le continent africain en présence des représentants de

près de 30 Etats, portent sur la préservation de la faune et son impact sur l'économie locale et nationale des Etats africains, a précisé un communiqué du ministère.

Ce sommet fut l'occasion au ministre de renforcer et développer les relations de coopération avec ses homologues participants à cet événement international.